



PROJET SOCIAL
2021 - 2023

I.	INTRODUCTION ET METHODOLOGIE	4
A.	DU PROJET DE RELOCALISATION AU PROJET DE PREFIGURATION	4
B.	UNE METHODOLOGIE PARTICIPATIVE	4
II.	LE TERRITOIRE D'INTERVENTION DU CENTRE SOCIAL.....	5
A.	UN TERRITOIRE ELARGI	5
B.	LES DONNEES FROIDES	7
C.	LES ENJEUX DU TERRITOIRE.....	18
III.	LES AXES ET LES OBJECTIFS	21
A.	PREMIER AXE : STRUCTURER LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET	21
1.	DEVELOPPER ET EXPERIMENTER DANS LA CONTINUITÉ DU TRAVAIL CONSTRUIT PAR LE CENTRE SOCIAL LANGLET SANTY	22
	UNE ATTENTION PARTICULIERE POUR LES PUBLICS FRAGILISES.....	22
	LES ACTIONS ENFANCE-JEUNESSE	23
	DES ACTIONS DE PROXIMITE	28
2.	CONSTRUIRE AVEC LES DIFFERENTS ACTEURS EN OFFRANT DES ESPACES D'ECHANGES ET DE PARTICIPATION AUX HABITANTS ET PARTENAIRES	29
	LE FONCTIONNEMENT DE LA NOUVELLE ASSOCIATION.....	29
	L'APPROPRIATION DU NOUVEAU PROJET PAR TOUS	31
B.	DEUXIEME AXE : CONSTRUIRE L'IDENTITE DU NOUVEAU CENTRE SOCIAL.....	33
1.	IMPULSER DE NOUVELLES DYNAMIQUES SUR LE TERRITOIRE.....	34
	UN AXE NUMERIQUE FORT	34
	UNE DEMARCHE AUTOUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE	35
	LE DEVELOPPEMENT DES ACTIONS AUTOUR DE LA PETITE ENFANCE	37
2.	DEVELOPPER LA COMMUNICATION DU NOUVEAU PROJET.....	39
	UNE COMMUNICATION ADAPTEE A TOUS LES PUBLICS	39
	UNE COMMUNICATION QUI S'APPUIE SUR LES HABITANTS.....	40
IV.	LES MOYENS NECESSAIRES A LA MISE EN PLACE DU PROJET	42
A.	L'ORGANIGRAMME	42
B.	LE BUDGET.....	43
C.	LES LOCAUX	44
V.	L'EVALUATION	45
A.	BILAN ET EVALUATION GLOBALE	45
B.	UNE EVALUATION PLUS APPROFONDIE DE THEMATIQUES PARTAGEES	45
VI.	CONCLUSION	46

I. INTRODUCTION ET METHODOLOGIE

A. DU PROJET DE RELOCALISATION AU PROJET DE PREFIGURATION

L'annonce de la relocalisation du centre social Langlet Santy sur le tènement de l'ancienne Maison du peuple est officielle depuis septembre 2016.

Les différents groupes qui se sont créés pour œuvrer sur ce projet de relocalisation ont permis d'accompagner au mieux les habitants, les partenaires et les professionnels du centre social à se projeter sur ce nouvel équipement.

Le choix de la gouvernance de ce nouvel équipement a été un long processus entre les administrateurs et le choix d'une association du centre social Mermoz transformée pour une gouvernance unique des deux équipements a été le plus judicieux si on prend en compte la grande proximité des deux centres sociaux.

Depuis janvier 2021, l'association de gestion du centre social Mermoz est devenue officiellement l'association de gestion des centres sociaux Santy et Mermoz, entérinant le travail engagé par les associations depuis plusieurs années.

B. UNE METHODOLOGIE PARTICIPATIVE

Ce projet social s'inscrit dans la continuité du travail engagé lors de l'élaboration du projet de préfiguration déposé en mars 2020.

Lors de ce travail de nombreux outils ont été mis en place pour faciliter la participation de tous à la construction de ce projet :

Différents **groupes de travail** ont été animés :

- Le groupe projet réunissant les acteurs du territoire du 8^{ème}
- Le comité de pilotage réunissant le centre social, la ville de Lyon et la CAF
- Le groupe Santy réunissant des habitants et usagers du centre social Santy
- Des groupes thématiques réunissant des professionnels des centres sociaux Santy et Mermoz
- Des groupes techniques : bâtiment, petite enfance... réunissant le centre social et différents partenaires

La **mission menée par Charly Deruy** (chargé de mission pour la préfiguration) d'octobre 2018 à juin 2019 qui a permis d'aller à la rencontre des habitants, partenaires et professionnels impactés par cette relocalisation.

Différentes **rencontres des administrateurs** ont été organisées entre le centre social Santy et Mermoz.

Un **projet artistique** mené par le centre social et le collectif Jmré pour accompagner les habitants lors de ce changement et favoriser la parole de chacun.

Des **temps d'échanges** organisés en janvier 2020 avec les partenaires et les habitants pour échanger sur les enjeux et les orientations du projet du futur centre social.

Différents **temps de travail avec un ou plusieurs partenaires** ont été conduits pour approfondir une thématique ou une orientation particulière : échange avec la Maison Lyon pour l'Emploi pour le volet insertion de la crèche, GT numérique pour travailler sur le projet numérique du centre social...

Et depuis février 2021, une stagiaire a été recruté pour effectuer un **diagnostic de territoire sur la jeunesse** et évaluer au mieux les besoins de ce public et comment le centre social peut y répondre en lien avec les différents partenaires.

Enfin en mai 2021, nous avons repartagé les enjeux et les axes fixés avec nos partenaires.

Et nous prendrons le temps, par le biais d'affichages et de temps animés par les professionnels et administrateurs du centre social de partager ce projet et ses enjeux avec les habitants au sein du nouvel équipement.

Le choix d'un nouveau nom pour le centre social « Santy »

Au cours de l'année 2020 s'est mis en place une démarche collaborative qui a permis aux habitants des territoires Santy-Mermoz-Frère de pouvoir faire émerger des idées de noms. Quatre noms ont été retenus dans une première phase de sélection.

Après différents temps de débats et d'échanges, le choix final s'est porté hier sur le nom de Madame Gisèle Halimi suite au vote des administrateurs.

Une des spécificités des centres sociaux français est la présence majoritaire et continue des femmes dans leur histoire et leur fonctionnement. Ils sont des lieux où l'ensemble des membres de la famille y est accueilli mais ils sont des lieux où la présence féminine est largement représentée. Les centres sociaux sont très souvent à l'origine de projets qui visent l'émancipation des femmes. Une affinité élective existe ainsi entre le nom de Madame Halimi et les valeurs portées par les centres sociaux.

Ce choix a été acté et validé par une délibération au conseil municipal de Lyon le 25 mars 2021.

II. LE TERRITOIRE D'INTERVENTION DU CENTRE SOCIAL

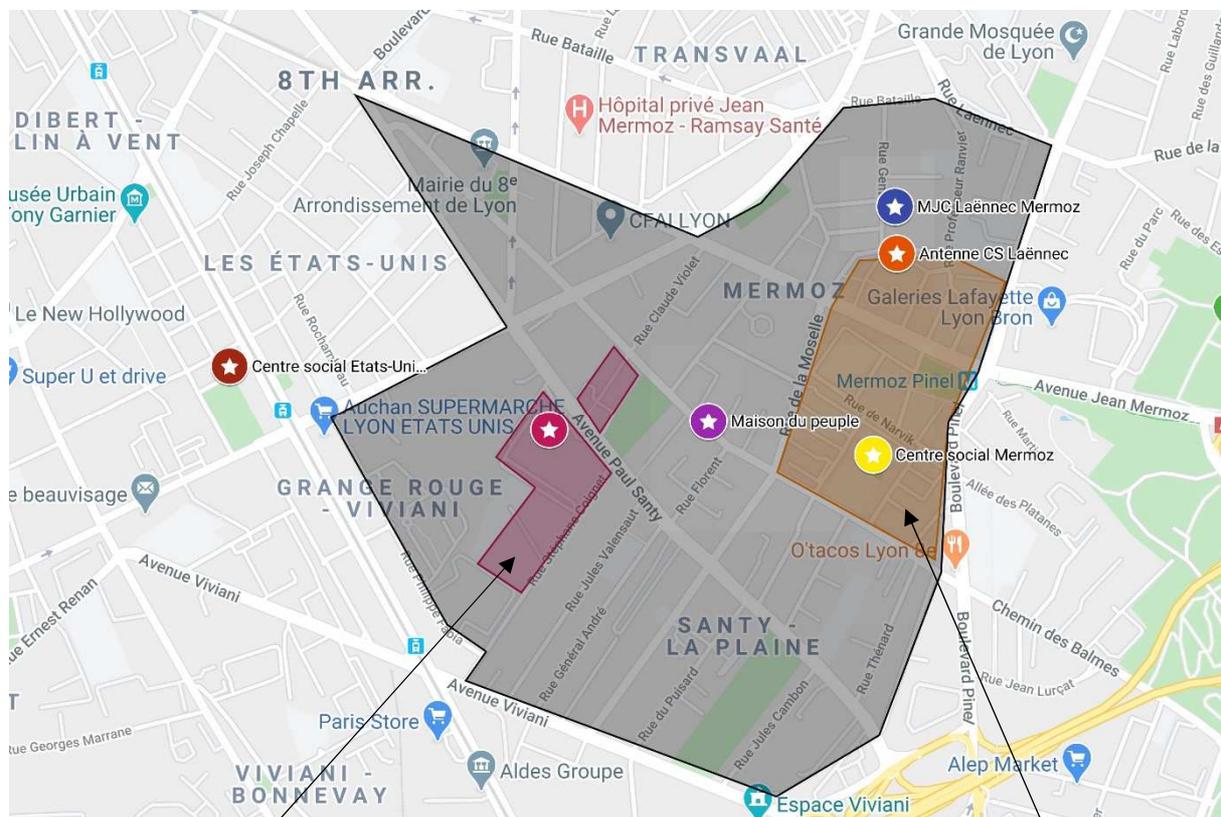
A. UN TERRITOIRE ELARGI

Le nouveau centre social est situé au 147 Avenue Général Frère dans le 8ème arrondissement de Lyon hors de l'ancien territoire d'intervention du Centre social Langlet Santy. La proximité avec le Centre social Mermoz et le chevauchement de nos zones de compétences nous a demandé un travail de revoir ce territoire de façon élargie.

Le choix, porté par l'association, a été de maintenir un territoire d'intervention élargie avec des zones prioritaires pour chacun des centres sociaux afin de garantir à la fois :

- Une proximité avec les territoires les plus fragiles de nos territoires
- Une mixité possible sur les 2 centres sociaux

Le secteur d'intervention des centres sociaux Mermoz et Santy



Zone Prioritaire du nouveau centre social

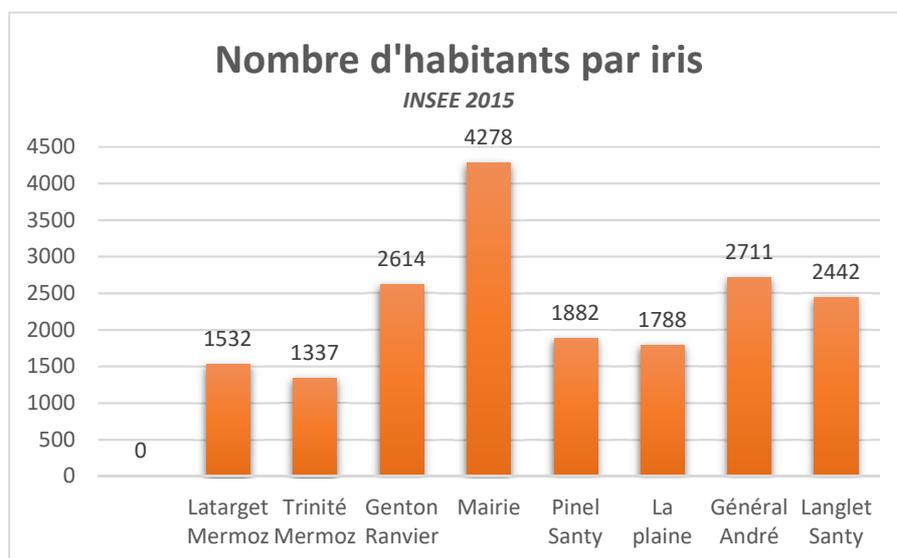
Zone Prioritaire du centre social Mermoz

B. LES DONNEES FROIDES

1. POPULATION

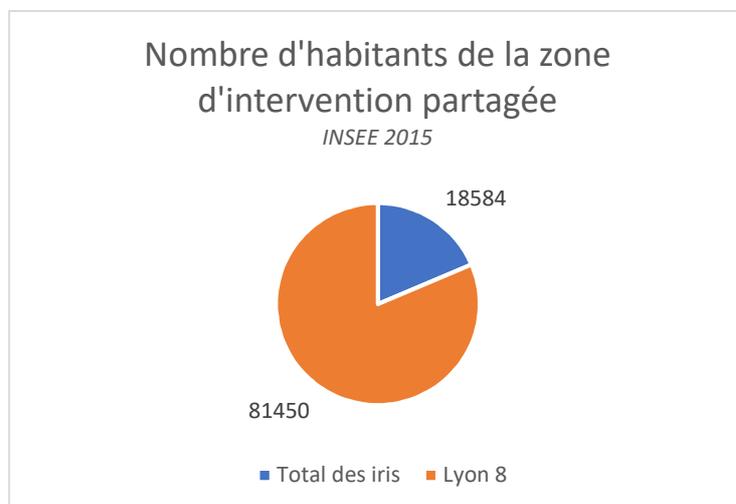
STRUCTURE DE LA POPULATION

Nombre d'habitants



Les iris Mairie, Genton Ranvier, Général André et Langlet Santy sont les plus peuplés.

Nombre d'habitants de la zone d'intervention totale



Globalement la zone d'intervention des centres sociaux partagée comptera environ 18584 habitants et représentera environ 1/4 des habitants du 8^{ème} arrondissement de Lyon.

Population par tranche d'âges fines

Répartition par âge - INSEE 2015

	Population totale	0-2 ans	3-5 ans	6-10 ans	11-17 ans	18-24 ans	25-64 ans	65 ans et plus
Latarget Mermoz	1532	70 (5%)	70 (5%)	103 (7%)	146 (10%)	200 (13%)	764 (50%)	180 (12%)
Trinité Mermoz	1337	114 (9%)	73 (5%)	71 (5%)	96 (7%)	129 (10%)	621 (46%)	234 (18%)
Genton Ranvier	2614	49 (2%)	82 (3%)	102 (4%)	157 (6%)	766 (29%)	1033 (40%)	426 (16%)
Mairie	4278	196 (5%)	198 (5%)	259 (6%)	375 (9%)	680 (16%)	2034 (48%)	536 (13%)
Pinel Santy	1882	73 (4%)	36 (2%)	127 (7%)	152 (8%)	228 (12%)	904 (48%)	361 (19%)
La plaine	1788	56 (3%)	66 (4%)	99 (6%)	133 (7%)	152 (9%)	828 (46%)	454 (25%)
Général André	2711	101 (4%)	91 (3%)	162 (6%)	100 (4%)	270 (10%)	1306 (48%)	682 (25%)
Langlet Santy	2442	169 (7%)	168 (7%)	197 (8%)	214 (9%)	234 (10%)	1050 (43%)	409 (17%)
Moyenne des iris	17052,0	828 (5%)	784 (4,3%)	1120 (6,1%)	1373 (7,5%)	2659 (13,6%)	8540 (46,1%)	3282 (18,1%)

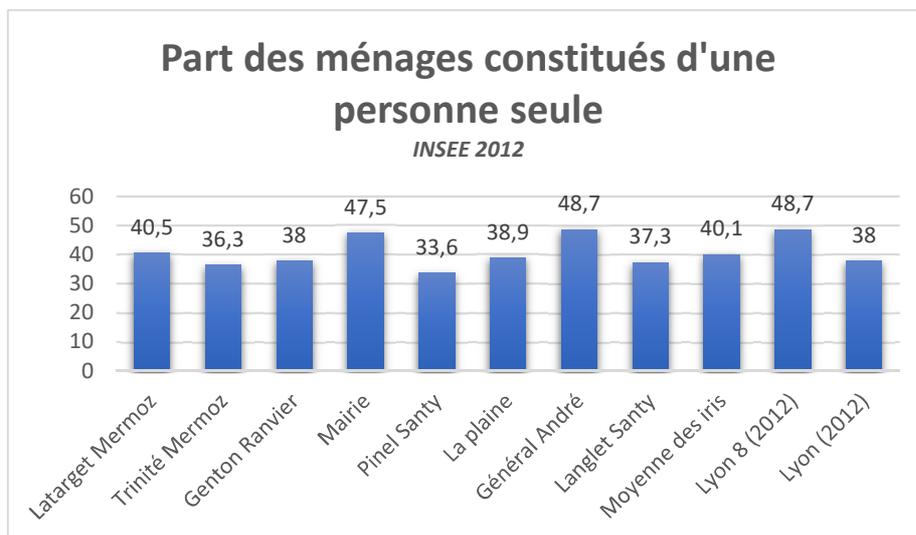
En 2015, les enfants entre 0 et 5 ans sont particulièrement nombreux sur l'iris Langlet Santy (337) et Mairie (394).

Les jeunes (11-17 ans) sont nombreux sur les iris Mairie (375) et Langlet Santy (214).

Les seniors sont en nombre très important sur les iris général André (682) et Mairie (536).

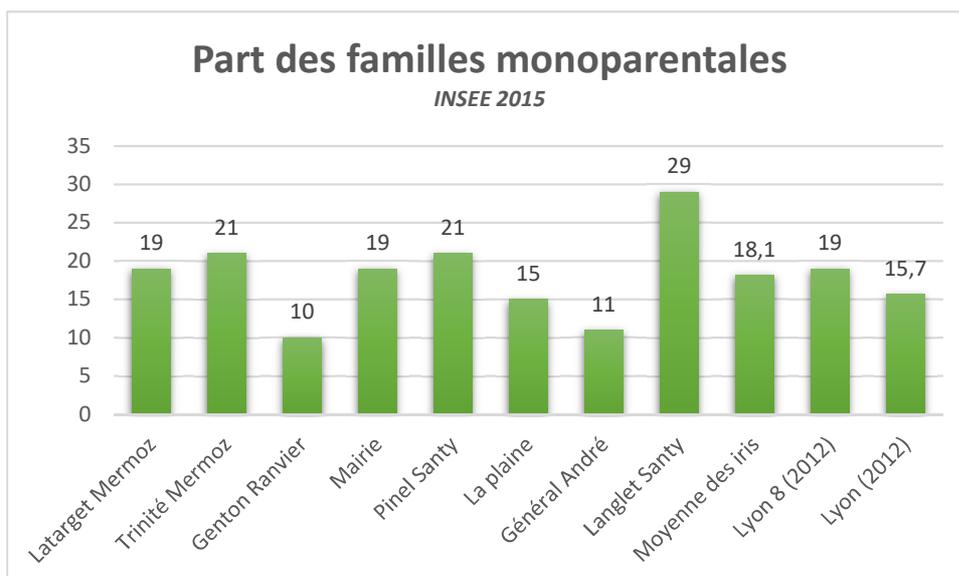
STRUCTURE DES MENAGES

Part des ménages constitués d'une personne seule



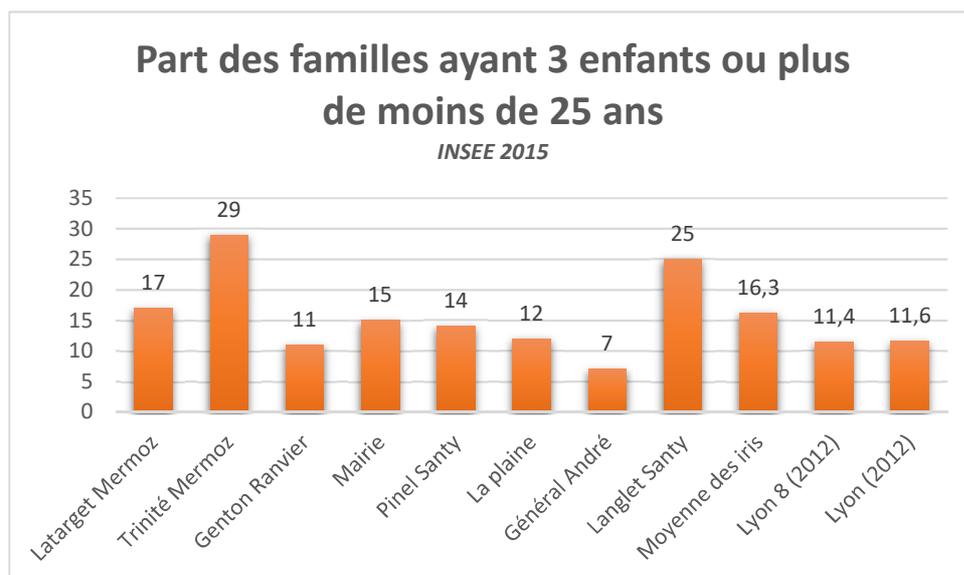
Les ménages constitués d'une seule personne sont plus nombreux sur les iris Général André et Mairie.

Part des familles monoparentales



La part des familles monoparentales est particulièrement importante sur l'iris Langlet Santy. Cela correspond à 136 familles recensées. 139 familles monoparentales sont repérées sur l'iris Mairie. 110 sur l'iris Pinel-Santy.

Part des familles nombreuses

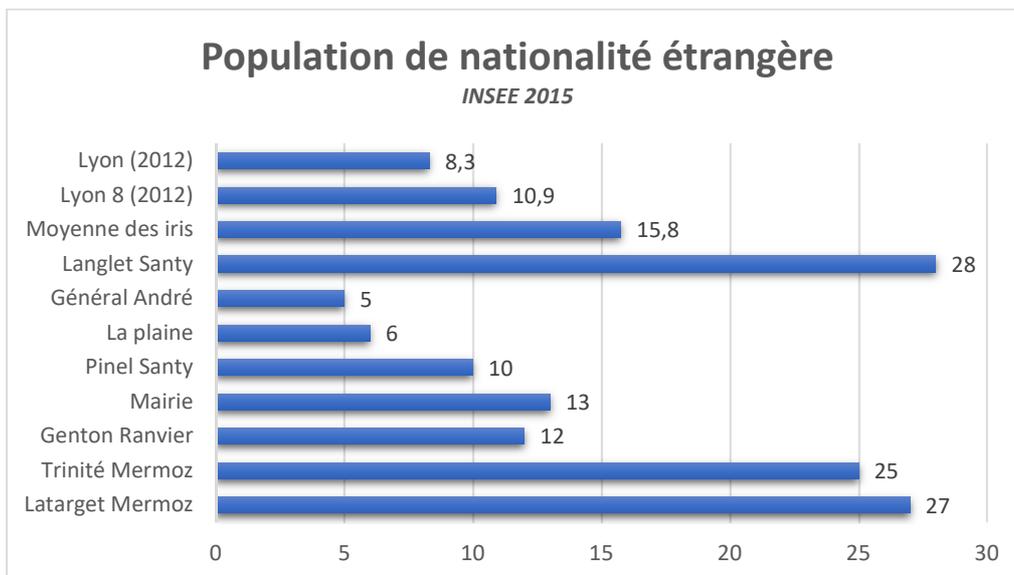


La part des familles nombreuses est élevée sur les iris Trinité-Mermoz et Langlet-Santy. Elle correspond respectivement à 72 et 135 familles. Elle est largement supérieure à celle constatée sur Lyon et sur Lyon 8.

Immigration et nationalité

Part de la population de nationalité étrangère

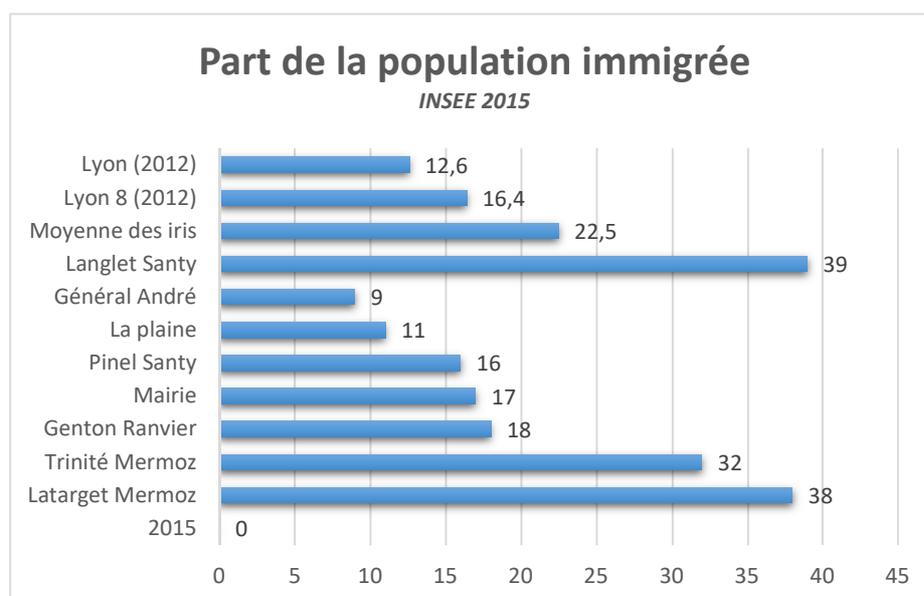
Rappel : un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française, soit qu'elle possède une autre nationalité (à titre exclusif), soit qu'elle n'en ait aucune (c'est le cas des personnes apatrides). Les personnes de nationalité française possédant une autre nationalité (ou plusieurs) sont considérées en France comme françaises. Un étranger n'est pas forcément immigré, il peut être né en France (les mineurs notamment). A la différence de celle d'immigré, la qualité d'étranger ne perdure pas toujours tout au long de la vie : on peut, sous réserve que la législation en vigueur le permette, devenir français par acquisition. Aux différents recensements de la population, des mineurs nés en France de parents étrangers se déclarent, ou sont déclarés par leurs parents, « Français de naissance » alors qu'ils sont en réalité légalement étrangers. Ces déclarations erronées font l'objet du redressement suivant : ⇒ Les jeunes de moins de 13 ans sont reclassés en « Étranger » puisqu'ils n'ont pas encore accès à la nationalité française. ⇒ Les jeunes de 13 à 17 ans, sont reclassés en « Français par acquisition » ; on ne remet pas en cause leur nationalité française dans la mesure où la loi leur permet de l'acquérir. Ces corrections concernent donc exclusivement les jeunes de moins de 18 ans, nés en France, dont les deux parents sont étrangers et qui se déclarent « Français de naissance ».



La part de la population étrangère est importante sur les iris Langlet-Santy, Trinité-Mermoz et Latarget-Mermoz. Ces iris correspondent en grande partie aux iris en quartier politique de la ville. Respectivement, 567, 329 et 372 personnes sont de nationalité étrangère.

Part de la population immigrée

Cet indicateur rapporte la population immigrée à la population du territoire concerné. Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. Certains immigrés ont pu devenir français, les autres restants étrangers. Les populations étrangère et immigrée ne se confondent pas : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs). La qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition. C'est le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré.

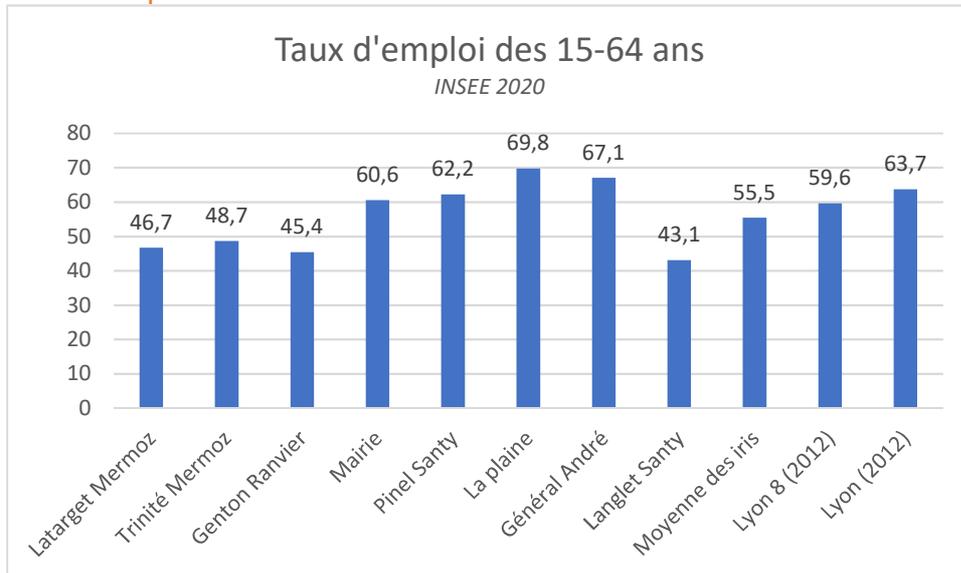


La part de la population immigrée est particulièrement importante sur les iris Langlet-Santy et Latarget-Mermoz. Cela correspond respectivement à 811 et 581 personnes.

2. ACTIVITE

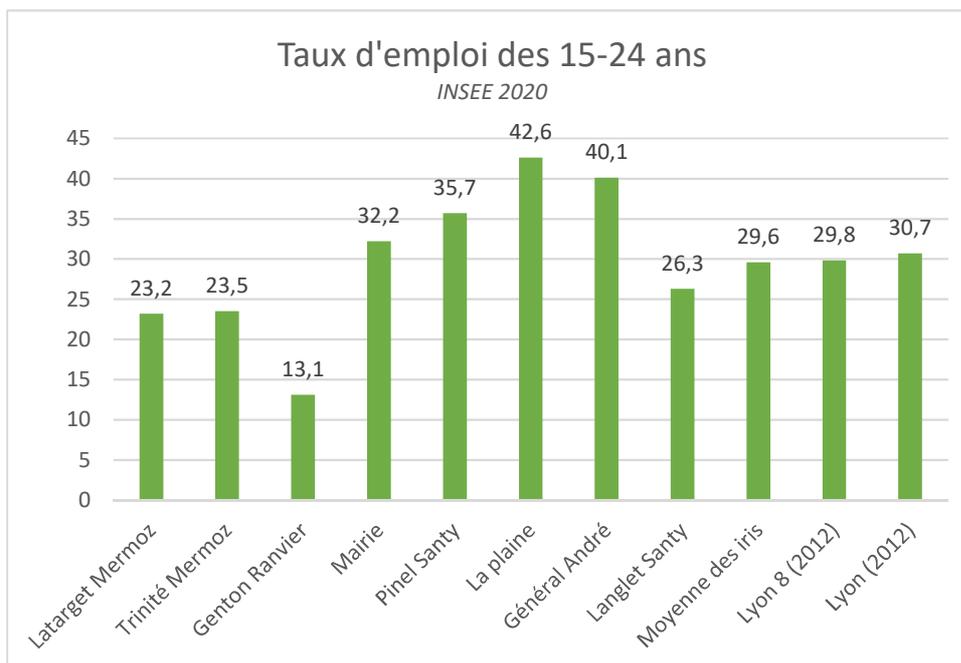
Les personnes en emploi

Taux d'emploi des 15-64 ans



Le taux d'emploi des 15-64 ans est particulièrement bas sur l'iris Langlet-Santy.

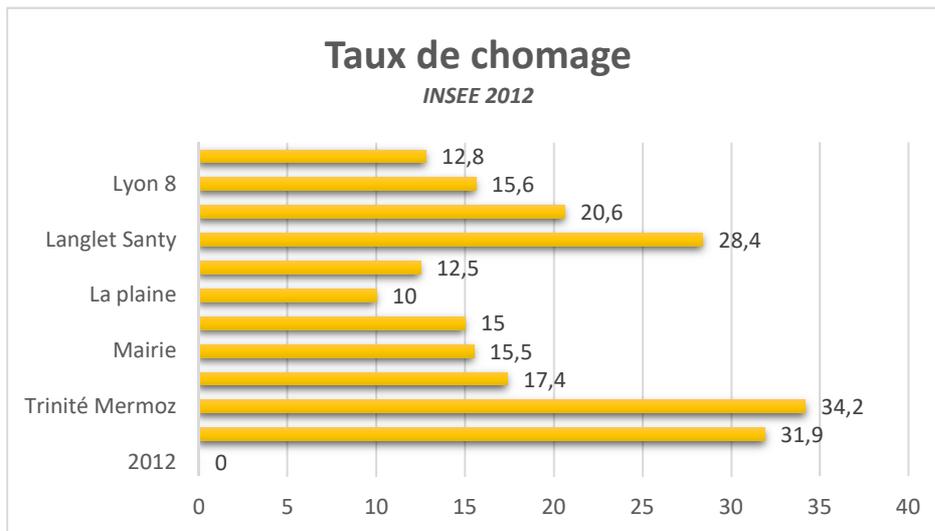
Taux d'emploi des 15-24 ans



Le taux d'emploi des 15-24 ans est peu élevé sur les iris Latarget-Mermoz, Trinité-Mermoz et Langlet Santy. Le taux très faible sur l'iris Genton-Ranvier est peu représentatif en raison de la présence de nombreux logements étudiants.

Chômage

Taux de chômage



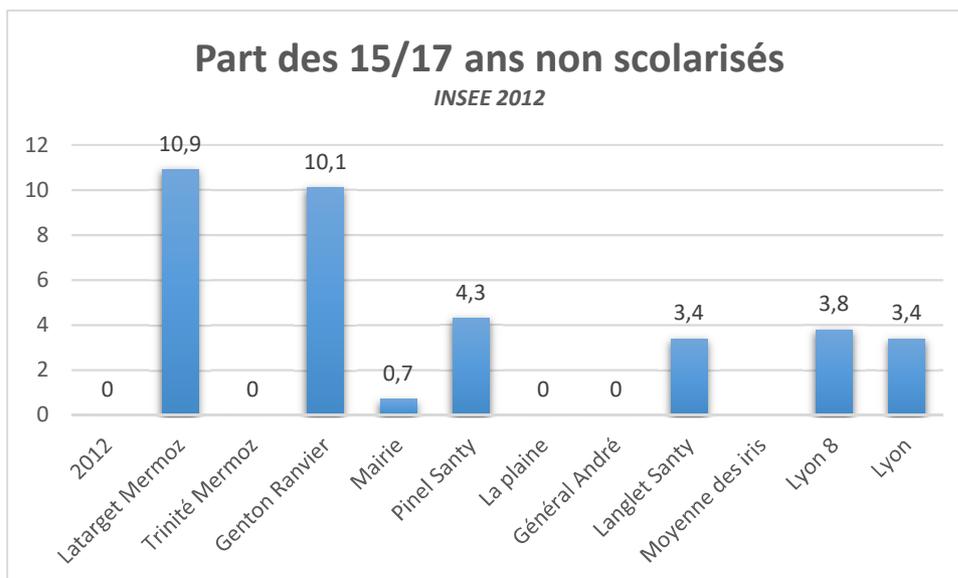
Les taux de chômage des iris Trinité-Mermoz,

Latarget-Mermoz, Langlet-Santy, en quartier politique de la ville, sont très élevés. Ils

correspondent respectivement à 679, 699 et 841 personnes.

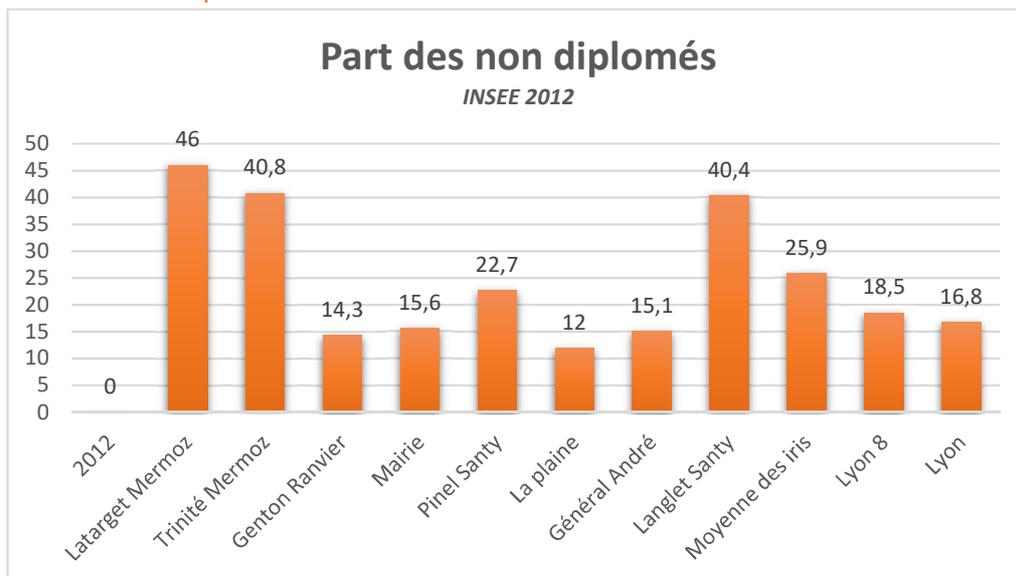
Formation

Part des 15-17 ans non scolarisés



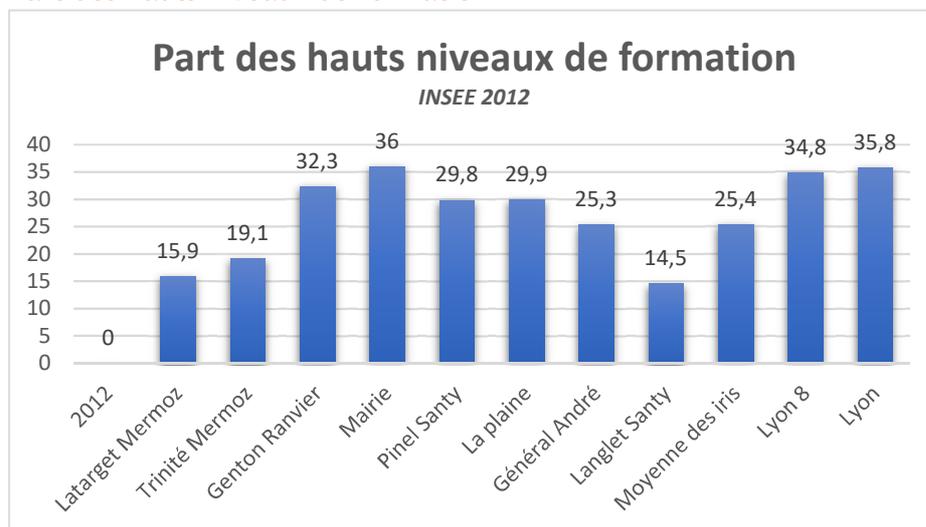
En 2012, la part des enfants non scolarisés était supérieure à Lyon pour les iris Latarget-Mermoz, Genton-Ranvier et Langlet-Santy.

Part des non-diplômés



La part des personnes non diplômées est élevée sur les iris Latarget-Mermoz, Trinité-Mermoz et Langlet-Santy.

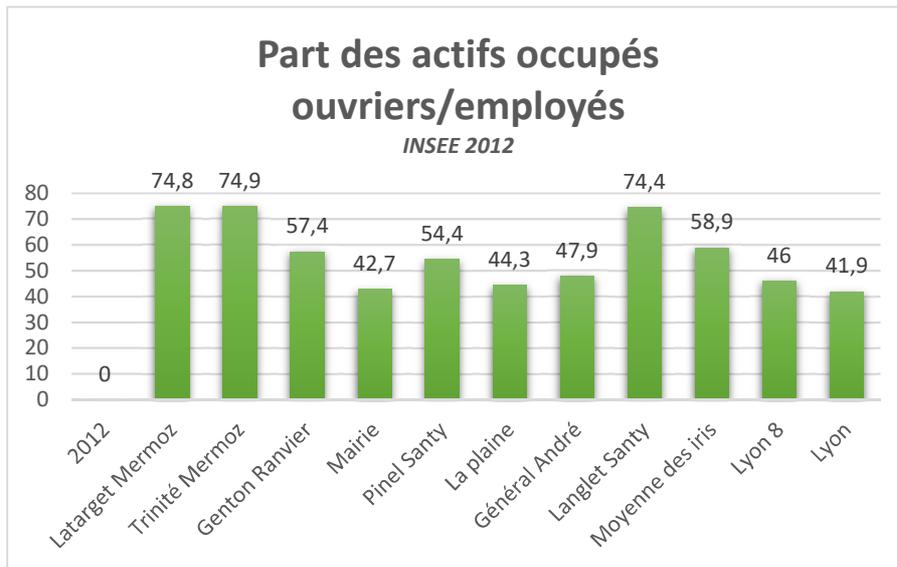
Part des hauts niveaux de formation



Les personnes ayant de hauts niveaux de formation se situent principalement dans les iris Mairie et Genton Ranvier. Tous les autres iris ont des parts inférieures à celles de Lyon et de Lyon 8.

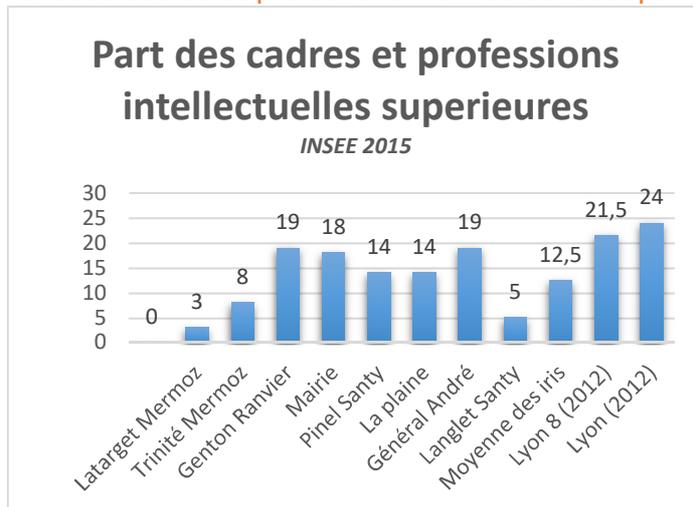
Actifs occupés

Part des actifs occupés ouvriers/employés



La part des actifs ouvriers/employés est élevée sur les iris Latarget-Mermoz, Trinité-Mermoz et Langlet-Santy. Elle est moindre sur les iris Mairie et La plaine.

Part des cadres et professions intellectuelles supérieures



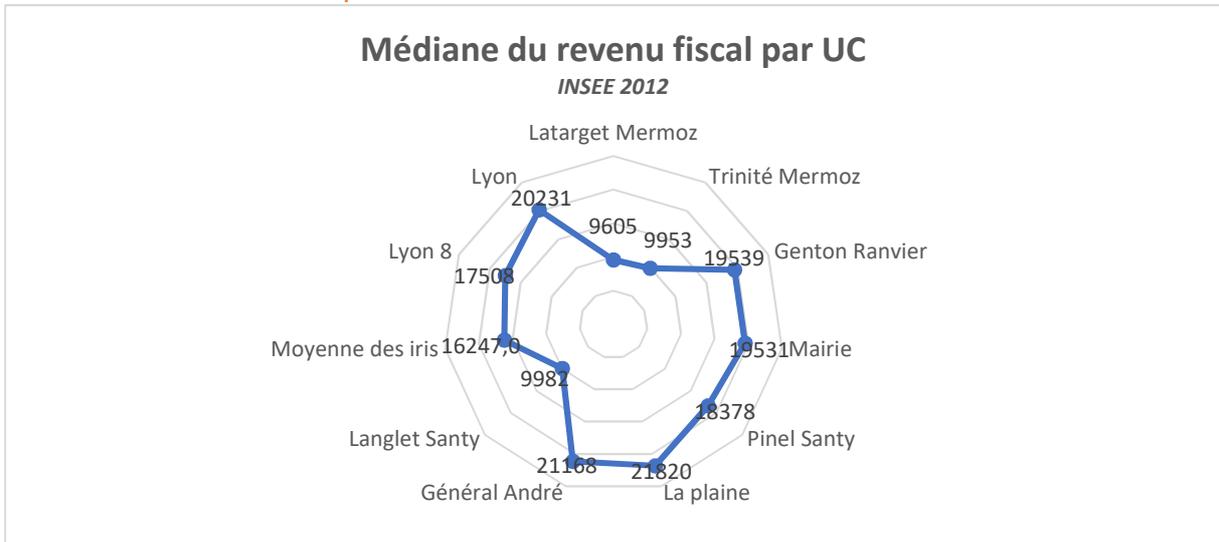
La part des cadres et professions intellectuelles supérieures est élevée sur les iris Genton-Ranvier, Général André et Mairie.

Néanmoins, sur tous les iris de la zone d'intervention du futur équipement cette part est toujours inférieure à celle de Lyon et de Lyon 8.

4. NIVEAU DE VIE

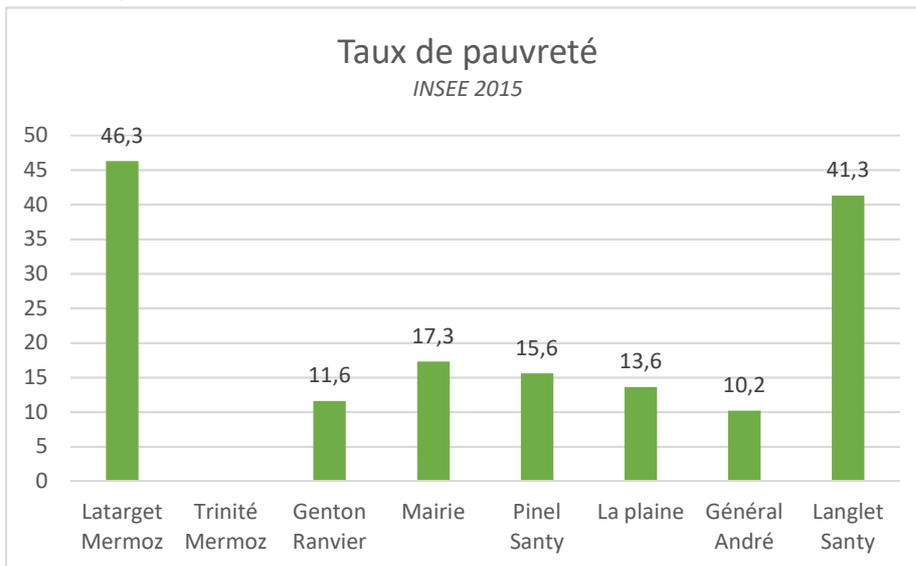
Revenus des ménages

Médiane du revenu fiscal par UC



Le graphique ci-dessus permet de visualiser les disparités des RUC par zones : Latarget-Mermoz, Trinité-Mermoz et Langlet-Santy sont les zones dont la population est la plus fragile économiquement.

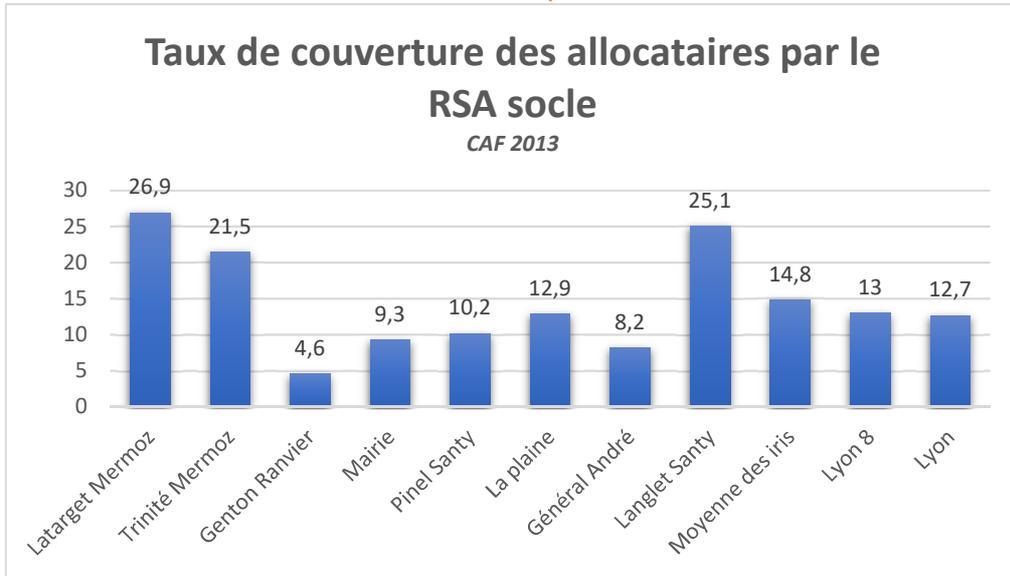
Taux de pauvreté au seuil de 60%



Le taux de pauvreté est très élevé sur les iris Latarget-Mermoz et Langlet-Santy.

Prestations sociales

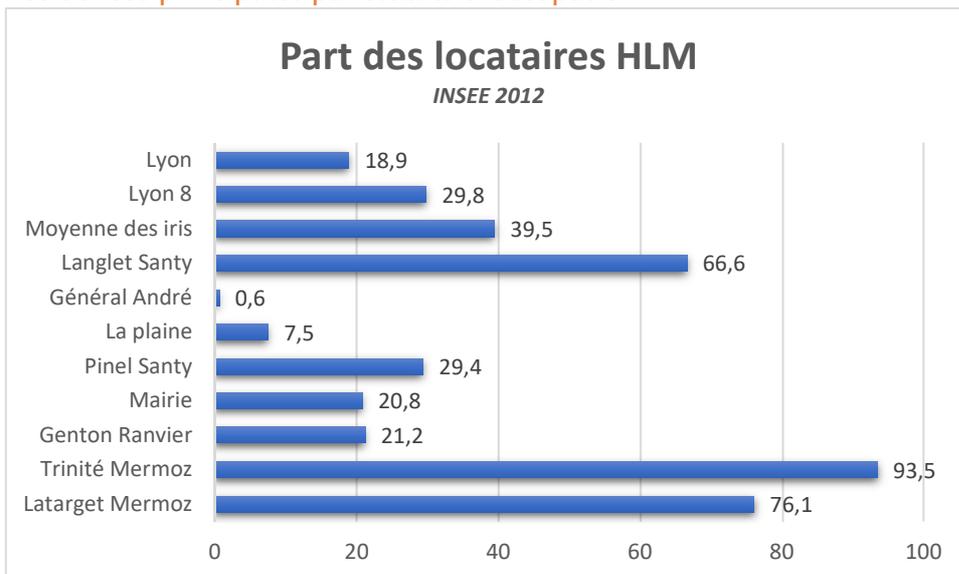
Taux de couverture des allocataires CAF par le RSA socle



Le taux de bénéficiaires du RSA socle est élevé sur les iris Latarget-Mermoz, Langlet-Santy et Trinité-Mermoz.

Logement

Résidences principales par statuts d'occupation



Les part des locataires en HLM est importante sur les iris Trinité-Mermoz, Latarget-Mermoz et Langlet-Santy.

C. LES ENJEUX DU TERRITOIRE

1. Des changements sur le territoire à prendre en compte

Le territoire de Langlet Santy, caractérisé par des indicateurs de précarité importants, est impacté par des changements en cours ou à venir : la relocalisation du centre social dans un premier temps qui s'inscrit elle-même dans un processus de rénovation urbaine du quartier plus large (démolition d'une barre d'immeubles notamment)

Le centre social vient également s'implanter dans un nouveau territoire sur une zone plus résidentielle accueillant elle aussi de nouvelles constructions



2. La place des habitants dans la démocratie locale et dans la vie associative

Malgré l'émergence depuis quelques années d'associations d'habitants sur le territoire de Santy et l'intégration d'habitants et usagers de ce territoire au conseil d'administration du centre social en 2019, la participation des habitants à la vie locale reste assez faible et toujours à soutenir.

Sur le quartier de Mermoz, l'engagement des habitants est fort et notamment au conseil d'administration du centre social.

Le nouveau centre social, quant à lui arrive sur un nouveau territoire avec des habitants pouvant se positionner également comme acteur d'une vie associative émergente et de proximité.



3. Des indicateurs de précarité importants

Le diagnostic sur le territoire met en avant une persistance des indicateurs de précarité avec une concentration particulière sur l'IRIS de Santy : surreprésentation des familles monoparentales, difficultés éducatives, fort taux de chômage et dépendance aux prestations sociales, difficultés dans l'accès aux droits.

Avec la délocalisation du centre social le risque serait que les habitants les plus en difficultés n'accèdent pas à ce nouvel équipement.



4. Une population jeune et fragilisée

L'étude démographique montre une présence importante des jeunes et des enfants sur le territoire. On note également une préoccupation importante pour la réussite scolaire et l'épanouissement de cette jeunesse.



5. Des problématiques familiales à prendre en compte

La typologie des familles (familles nombreuses, surreprésentation des familles monoparentales) et les situations précaires vécues par celles-ci (taux de chômage, revenus faibles des ménages) démontrent des besoins importants en termes d'accompagnement sur le territoire. L'ouverture prochaine du nouveau centre social et ses locaux adaptés va permettre l'accueil des plus jeunes (EAJE, RAM, ACM 3-5 ans)



6. Deux centres sociaux très proches l'un de l'autre

Les deux centres sociaux très proches l'un de l'autre partagent un même territoire d'intervention élargi avec des zones prioritaires pour chacun. Le choix de mettre en place une gouvernance unique pour ces deux équipements montrent une volonté de fonctionner en toute cohérence et de manière complémentaire et éviter ainsi une concurrence des deux centres sociaux.



III. LES AXES ET LES OBJECTIFS

A. PREMIER AXE : STRUCTURER ET METTRE EN ŒUVRE LE NOUVEAU PROJET



LES RISQUES IDENTIFIES

Des avancées permises par l'action du centre social sur Santy remises en question par sa relocalisation

Un projet qui ne correspond pas aux besoins de l'ensemble du territoire

Une gouvernance peu représentative de l'ensemble du territoire

LES OBJECTIFS

Objectif 1 : développer et expérimenter dans la continuité du travail construit par le centre social Langlet Santy

Objectif 2 : Construire avec les différents acteurs

1. OBJECTIF 1 : DEVELOPPER ET EXPERIMENTER DANS LA CONTINUITE DU TRAVAIL CONSTRUIT PAR LE CENTRE SOCIAL LANGLET SANTY

« Il serait erroné de croire que le futur Centre social doit réinventer et réfléchir à l'ensemble de ses activités. Pour rappel, ce projet est initialement un projet de déménagement et d'agrandissement du Centre social Santy, qui est né de la volonté de proposer une plus grande offre de services et de possibilités aux habitants. Ce bâtiment sera certes nouveau, mais il portera l'âme et l'histoire du Centre social Santy. Il est primordial de garder les activités dites historiques du Centre social actuel dans cet équipement. »

On note bien dans ces propos extraits du diagnostic de Charly Deruy, l'importance d'inscrire le travail du nouveau centre social dans la continuité du travail développé depuis plusieurs années par le centre social, ses professionnels et ses partenaires.

Renforcer les projets du centre social, conforter la dynamique associative et la vie associative permettra également de ne pas renforcer le sentiment d'abandon exprimé par les habitants à l'annonce de la délocalisation du centre social.

- **EN AYANT UNE ATTENTION PARTICULIERE POUR LES PUBLICS FRAGILISES**

Le diagnostic de territoire montre une part importante de publics en grande fragilité : population migrante, personnes isolées, une part importante de foyers vivant avec des revenus minimums et une part également importante de personnes âgées. Cette attention particulière est donc une priorité de notre projet et se décline selon trois orientations :

L'adaptation de nos modalités d'inscriptions

La mise en place d'inscriptions individuelles sur rendez-vous permet de prendre le temps d'appréhender les différents besoins avec les habitants et de créer une relation de confiance.

Nos grilles tarifaires sont adaptées aux revenus de chaque ménage et le taux d'effort soigneusement calculé.

Des places sur les modes de garde (EAJE, ALSH) sont également balisées pour permettre d'accueillir un public en urgence ou les habitants de notre zone prioritaire. Ces places prioritaires pour le territoire en politique de la ville sont pensées de façon limitées dans le temps et pour permettre d'accompagner la transition et le changement.

Des actions visant l'accès aux droits

Le centre social se veut un espace ressources en proposant des lieux d'échanges et d'information pour faciliter la vie quotidienne des habitants. Plusieurs actions sont mises en place en ce sens : des permanences vie quotidienne, des permanences pour les associations (médiation santé, point écoute...), des accompagnements VFS et ANCV, des petits déjeuners santé, un relais d'informations dans le cadre du renouvellement urbain, le volet numérique notamment avec l'arrivée au sein de la structure d'un conseiller numérique.

Les ateliers sociolinguistiques sont également une action permettant l'accompagnement et l'intégration d'un public spécifique. Notre grande proximité avec les foyers Aralis et Forum réfugiés justifie d'autant plus ce développement.

En lien avec la coordination linguistique du 8^{ème} et notre projet numérique, nous avons le projet d'allier apprentissage du français et numérique :

- A la fois en partenariat avec le dispositif « Ecole ouverte aux parents » proposé au collège Longchambon et à l'école Giono qui permet l'apprentissage du français pour mieux appréhender la scolarité de son enfant. L'idée est de proposer des connaissances numériques par le biais de stages proposés dans l'année aux parents participants.
- Mais également en proposant des cours alliant français et numérique avec une perspective de recherche d'emploi.

Un partenariat à renforcer pour prendre en compte les publics les plus éloignés

Nous nous appuyons sur notre réseau partenarial afin de toucher les personnes les plus éloignées du centre social :

- Une communication du centre social à travers les partenaires (ALTM, Lieu d'Accueil Parents...)
- Une orientation particulière et individualisée d'habitants (ATD, MDM, Forum réfugiés, Foyer Aralis, Assistantes sociales scolaires...)
- Des projets partagés (ATD, Sauvegarde 69...)

• EN CONSOLIDANT LES ACTIONS ENFANCE-JEUNESSE

Le nombre important d'enfants et de jeunes sur notre territoire nous demande d'avoir une attention particulière sur la prise en compte de cette tranche d'âge.

Plusieurs projets sont déjà en place avec un ALSH élémentaire et jeunesse, des actions hors les murs organisés pendant les vacances scolaires, des projets spécifiques en partenariat

avec les écoles et les collèges (6^{ème} en douceur, CLAS, Santy s'active...) qui correspondent à des besoins spécifiques repérés ensemble.

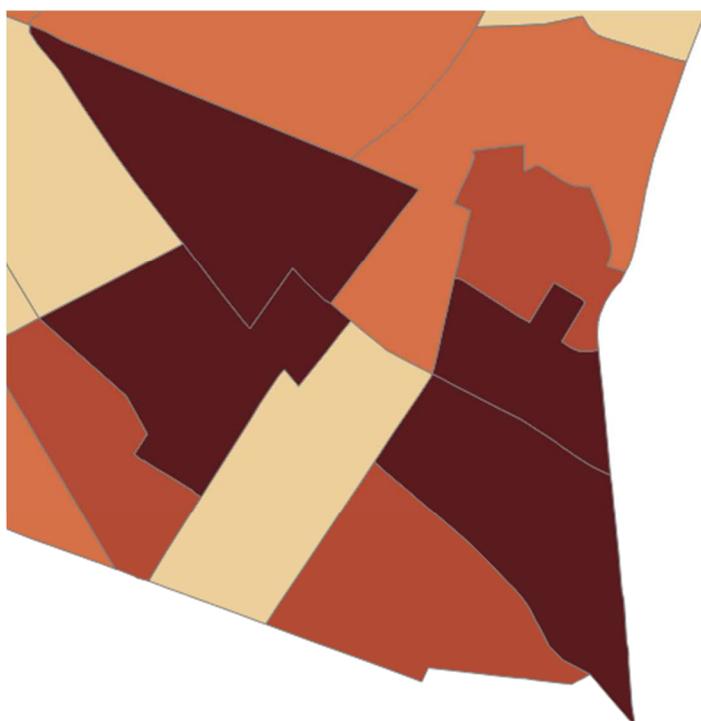
Ces actions seront renforcées par la mise en place d'un ALSH maternelle et le projet d'accueil de loisirs jeunesse plus cadré sur les vacances scolaires qui correspond à une demande spécifique des habitants

FOCUS SUR LA JEUNESSE

Source : stage de février à juin 2021 sur le diagnostic territorial autour des actions jeunesse et des besoins/problématiques identifiées

Données froides :

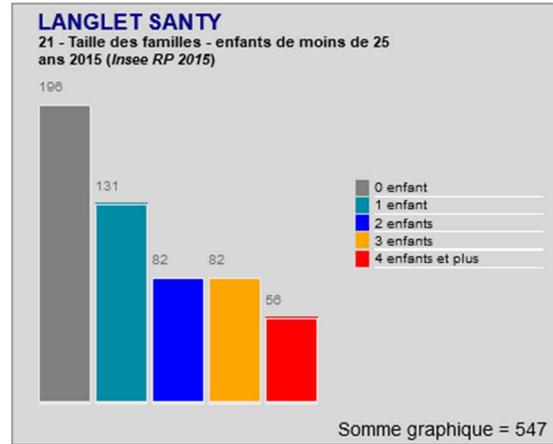
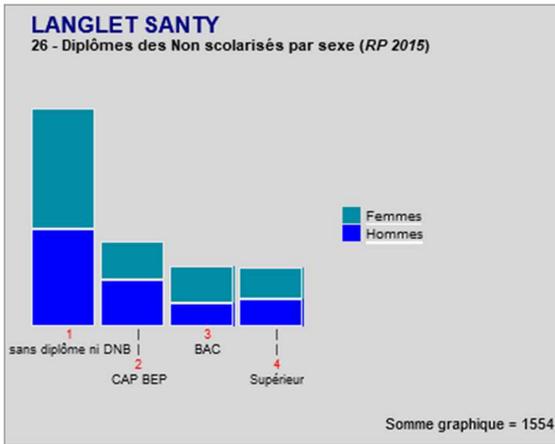
La résidence Langlet se trouve dans l'IRIS Langlet Santy et l'emplacement actuel du centre social à l'intersection des IRIS Général André et Genton-Ranvier du côté de ce dernier.



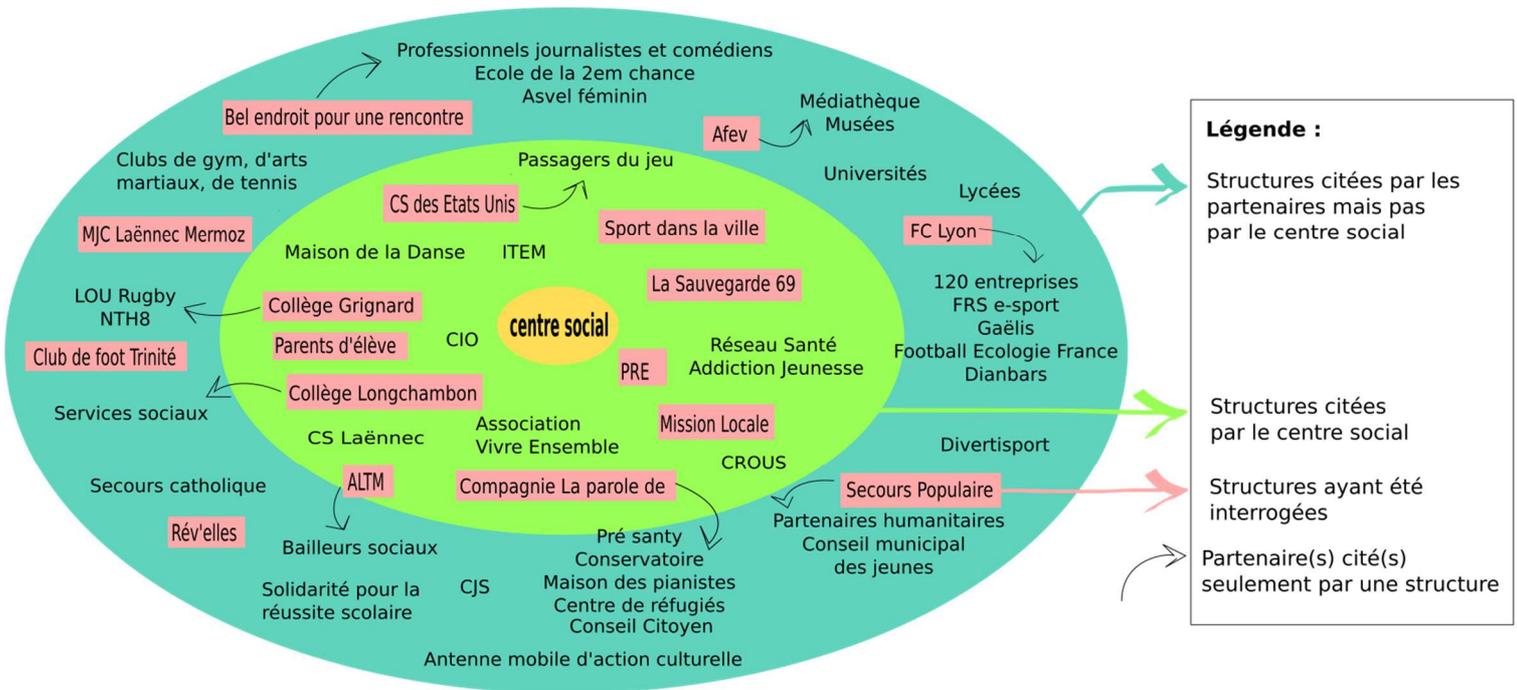
Le territoire est marqué par des inégalités sociales et économiques avec une situation de précarité (chômage, emplois, logement social) plus forte sur Langlet Santy. Sur Général André, Pinel Santy et La Plaine c'est l'inverse.

Couleurs du fond	
n°9 - 2015 - % Pop 11-17 ans - Pop ref : Population (princ) - RP2015 (Source : INSEE - RP2015)	
[1.92 ; 4.72]	
] 4.72 ; 5.83]	
] 5.83 ; 6.78]	
] 6.78 ; 8.02]	
] 8.02 ; 31.25]	

Du côté des jeunes, on trouve une sur-représentation des mineurs, des familles nombreuses et monoparentales sur Langlet Santy, ainsi que des personnes à faible niveau de diplôme et des déscolarisés n'ayant pas leur BAC. Le niveau de diplôme est au contraire plus élevé sur Général André et on trouve sur Genton-Ranvier une sur-représentation des étudiants du fait de plusieurs résidences universitaires.

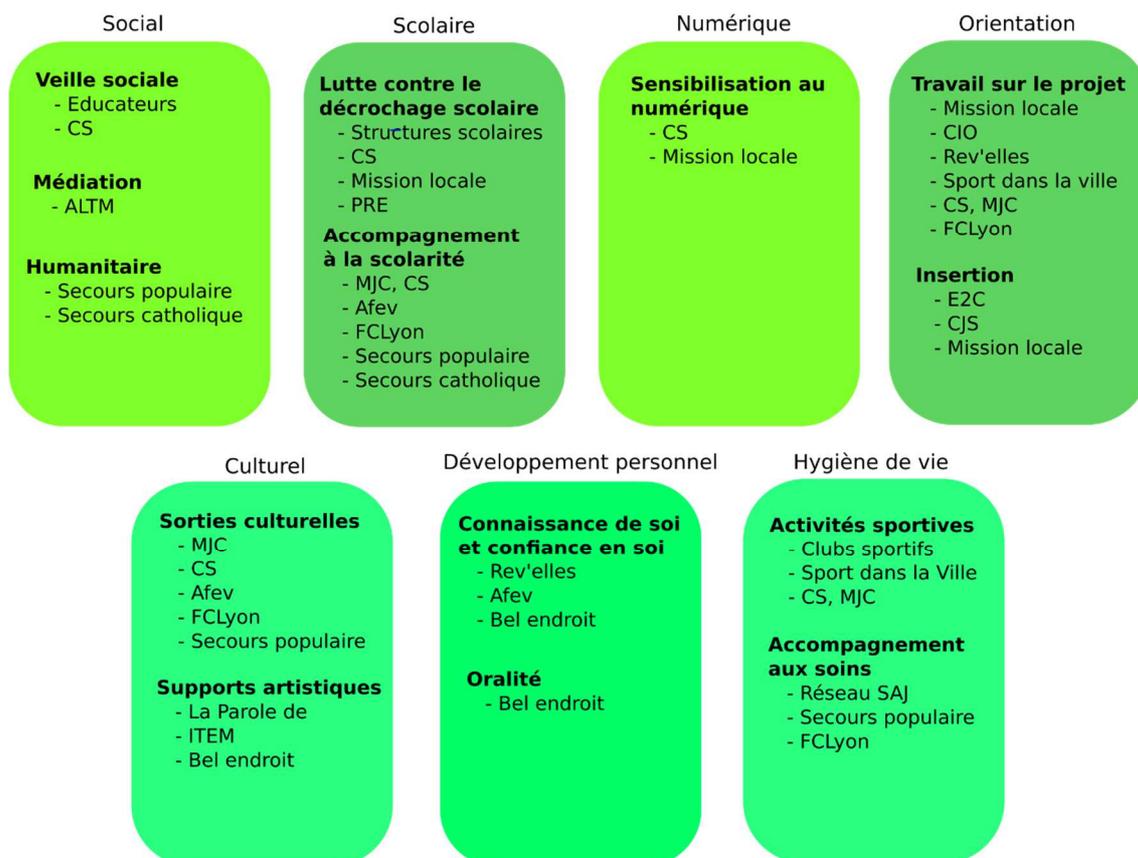


Cartographie des acteurs et des projets :



Ci-dessus un schéma représentant les acteurs de la jeunesse les plus proches du quartier Langlet Santy et leur proximité par rapport au centre social. 17 personnes ont été interrogées. Certaines n'étaient pas en lien avec le centre social. Les acteurs les plus centraux sont tout d'abord les éducateurs de prévention de la Sauvegarde 69, puis les structures scolaires et le centre social.

Orientation des activités des structures travaillant avec les jeunes



On trouve une diversité d'acteurs qui travaillent dans différents champs pour la jeunesse. Toutefois, l'offre de service est limitée sur le quartier. Il y a peu de clubs sportifs, culturels ou artistiques à proximité lorsque l'on exclut le football et les activités du centre social Halimi. Pour accéder à la plupart des structures d'aide, d'orientation ou de divertissement il faut sortir du quartier.

Besoins identifiés par les professionnels de la jeunesse

Selon les structures interrogées, les jeunes ont tout d'abord besoin d'aide pour établir des relations saines avec les adultes et les autres ados. Pour les jeunes de la résidence Langlet c'est très important, ils n'auraient plus beaucoup de portes ouvertes et ont besoin d'un lieu et de personnes ressources. Il y aurait une montée de la violence, des difficultés scolaires et une dégradation de leur alimentation, rythme de vie et de sommeil dernièrement, surtout depuis les mesures contre le COVID. Les jeunes connaîtraient aussi une difficulté à sortir du quartier et des écrans. Enfin, il y a un grand besoin d'accompagner les parents lors de la période adolescente et de renforcer les liens entre structures.

« Pour les plus jeunes (de la période adolescente) l'enjeu est de développer l'implication des parents. C'est leur responsabilité. »

Professionnelle de l'ALTM

« Ils ont besoin de projets pour les aider à contrôler leurs émotions, de projets touchant le langage. »

Conseillère du PRE



« Depuis le confinement ça n'arrête pas ! On a des ados qui ne vont pas bien du tout, qui sont très déconnectés de la réalité pour certains. On a, j'en parlais avec quelqu'un qui est dans un collège à Saint Fons, le même type de collège, on a beaucoup de faits de violence. »

Personnel de direction, collègue Longchambon

« Il y a aussi ça, on est sur des profils, on fait de la généralité hein, globalement, on est sur une jeunesse qui manque d'autonomie dans ce qui est d'aller jusqu'à la mission locale, aller jusqu'au CIO, aller jusqu'à dans des trucs où il y a du trajet. Donc avoir un lieu ressource, faire partie du réseau Santé Addiction Jeunesse, avoir des permanences autour de certaines questions, des accompagnements, la Mission Locale. »

Animateur au centre social des Etats Unis

« Il a la particularité aussi d'avoir beaucoup de QPV différents donc avec différents acteurs qui sont pas en lien. Donc si on mène une action commune à Mermoz l'idéal ça serait de tout répéter sur Santy, sur les Etats, sur Moulin à Vent etc. »

Professionnel de la Mission Locale

Besoins exprimés par les jeunes :

Les premiers entretiens menés avec des garçons de 14 ou 15 ans ont fait ressortir :

- La violence comme norme de sociabilité entre garçon
- La difficulté à bouger hors du quartier
- L'ennui qui peut être ressenti dans un quartier dont les jeunes ont fait le tour
- L'entre soi et les aprioris sur les autres jeunes hors du quartier qui sont « bizarres »
- Une frustration face aux promesses en l'air des professionnels lorsqu'on leur demande ce qui manque pour eux dans le quartier et qu'ils aimeraient avoir
- La prégnance des jeux vidéo de combat et des sports de combat dans leurs activités de loisir

Pistes d'action

Rencontre entre les structures

Nous allons organiser rapidement un temps d'échange entre les structures de la jeunesse. La coordination entre structures et la connaissance des projets manque. Nous allons partager les résultats du diagnostic lors de table ronde, proposer des projets concrets face aux différents besoins identifier et recueillir l'avis de nos partenaires afin de monter des actions communes.

Actions à mettre en place

Evaluation future des actions et critères évaluatifs

- ***EN MAINTENANT ET EN DEVELOPPANT DES ACTIONS DE PROXIMITE***

Les actions de proximité, déjà développées par le centre social de Santy, nécessitent aujourd'hui une adaptation et un renforcement liés à l'éloignement du centre social de notre territoire d'intervention prioritaire.

Plusieurs pistes d'actions sont à mettre en œuvre :

Le projet de l'Espace 108 maintenue sur le quartier de Santy

Lieu de proximité et de convivialité, il nous permet à la fois de maintenir des espaces de rendez-vous et d'attente pour les habitants et des temps de permanence.

Il est également pensé comme une base arrière des actions Hors les murs (repli en cas de pluie, matériel, cuisine)

Depuis son ouverture, il a permis au centre social de renforcer son rôle d'accueil et de soutien aux associations du territoire avec la possibilité d'accueillir des permanences, des réunions ou formations mais aussi des actions à destination du public.

L'équipe propose également une programmation d'activités dans ce lieu à destination des différents publics (Couleur famille, Santy s'active, permanence de projet jeune, Groupement d'achat VRAC...)

Des animations de quartier

La p'tite soirée de Santy, fête de quartier organisée avec les habitants et les partenaires a été identifiée comme un « repère » et donc importante à conforter sur le territoire de Santy.

Des temps en Familles sont régulièrement organisés à l'Espace 108 ou en partenariat avec le jardin PrésSanty.

Les actions enfance/jeunesse « Hors les murs » organisées à chaque période de vacances scolaires qui correspondent à un vrai besoin d'aller vers. Ces actions sont pensées comme un moyen d'aller à la rencontre des enfants et des jeunes et de leur famille afin de les amener progressivement à intégrer les actions du centre social.

Des professionnels du centre social présents dans les autres lieux du quartier

L'ALAé à l'école Giono reste une action complexe à gérer au quotidien mais qui offre au centre social une grande visibilité auprès des enfants et des familles du quartier. Quand cela a été possible, l'association a fait le choix de conforter des animateurs Alaés sur des postes avec plus d'heures leur permettant ainsi d'intervenir pendant les vacances scolaires. Le lien entre la période scolaire et les vacances est ainsi facilité.

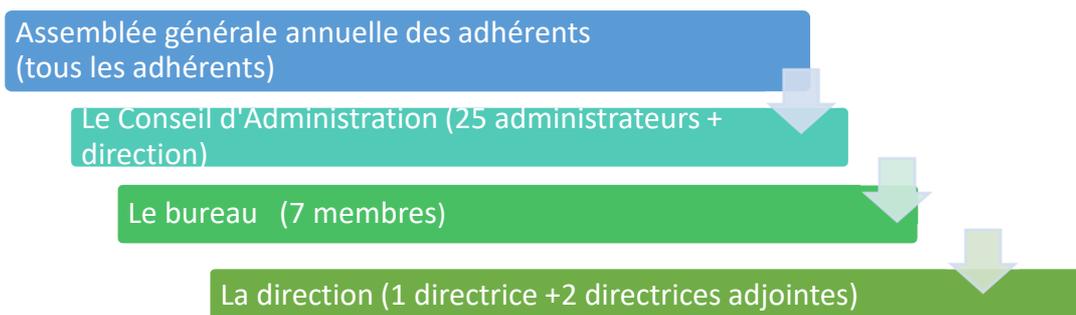
Santy S'active est un projet mis en place à l'école Giono qui permet d'intégrer des enfants le mercredi après-midi sur une dynamique projet. Le repérage des enfants se fait en lien avec l'école et d'adresse en priorité aux enfants n'ayant pas d'activités le mercredi après-midi.

Pause méridienne et l'école ouverte au collège Longchambon permet au secteur jeunesse d'être présent à la fois sur la période scolaire et les vacances scolaires, de faire un lien plus étroit avec le personnel du collège et de mieux se faire connaître des élèves.

2. OBJECTIF 2 : CONSTRUIRE AVEC LES DIFFERENTS ACTEURS EN OFFRANT DES ESPACES D'ECHANGES ET DE PARTICIPATION AUX HABITANTS ET PARTENAIRES

- **EN CONSOLIDANT LE FONCTIONNEMENT DE LA NOUVELLE ASSOCIATION**

Présentation de la gouvernance associative



Le conseil d'administration est composé aujourd'hui de 25 membres :

- 15 membres composant le collège usagers
- 8 membres composant le collège associations
- 2 membres invités avec voix consultatives (un représentant de la mairie du 8^{ème} et un représentant de la CAF du Rhône)
- La directrice et les 2 directrices adjointes (voix consultatives)
- 1 représentant du CSE

Le bureau est composé de 7 administrateurs :

- 1 présidente
- 1 vice-président
- 1 trésorière
- 1 secrétaire
- 3 assesseurs

Le fonctionnement de la vie associative

Le conseil d'administration se réunit en moyenne 9 à 10 fois par an.

Le bureau de l'association se réunit en moyenne toutes les 3 semaines.

Des commissions de travail fonctionnent en cours d'année selon les thématiques à traiter :

- Commission Ressources Humaines
- Commission suivi budgétaire
- Commission Assemblée Générale
- Commission « temps festifs »
- Commission familles
- Commission communication

Ces commissions permettent aux administrateurs de s'investir plus précisément dans certains sujets et de travailler également en lien avec l'équipe de professionnels.

En fonction de l'actualité et des besoins du centre social, d'autres commissions sont mises en place. Le rapprochement des 2 centres sociaux aujourd'hui nécessite un travail de réflexion et de cohérence de nos modes d'intervention. Trois commissions complémentaires ont été proposées :

- Commission politique tarifaire afin de permettre une cohérence des tarifs sur les 2 structures

- Commission « prêt » des salles pour se mettre d'accord sur une procédure sur le prêt des salles du centre social et notamment traiter les différentes demandes sur la grande salle polyvalente
- Commission « harmonisation des fonctionnements enfance jeunesse » Gisèle Halimi-Mermoz : l'idée de la commission n'est pas d'avoir des fonctionnements similaires sur les 2 centres sociaux mais de voir ensemble comment on justifie les différences et quelles complémentarités nous avons sur notre territoire élargi toujours au service des habitants

Le fonctionnement de la nouvelle équipe

Ces premières années de fonctionnement de la nouvelle association vont demander une attention particulière au fonctionnement de l'équipe élargie.

Une stabilisation de l'organigramme sera tout d'abord nécessaire et un accompagnement des nouveaux salariés dans les deux structures.

Même si les deux centres sociaux gardent leur fonctionnement propre, la transversalité entre les 2 structures et les 2 équipes doit être facilitée :

- En offrant des postes qui interviennent sur les 2 structures (ex : le référent numérique)
- En mettant en place une organisation par pôles : familles, enfance/jeunesse, petite enfance, DSL avec un référent de pôle garant de la transversalité
- En mettant en place à la fois des réunions par site mais également communes pour traiter de sujets généraux et transversaux
- En mettant en place des formations communes aux professionnels des 2 structures (ex : gestion des déchets avec Mouvement de Palier, formation sur le document unique de l'évaluation des risques professionnels)

Nous serons également accompagnés dans ce travail autour de l'organigramme général et des missions de chacun par un « zoom RH » qui sera mis en place dès la fin de l'année 2021 pour évaluer cette première année de fonctionnement, affiner les fiches de poste et prendre le recul nécessaire avec l'ensemble de l'équipe sur le fonctionnement de l'association et la place de chacun.

- **EN PERMETTANT A CHACUN DE S'APPROPRIER LE NOUVEAU PROJET**

Des espaces de concertation avec les habitants et les partenaires

La participation du centre social aux différents groupes partenariaux permet de parler de notre projet global mais nous souhaitons également animer des temps spécifiques à la construction du nouveau projet. Comme le groupe de travail organisé en octobre 2020 sur le numérique qui nous a permis de définir les grandes priorités de notre projet, nous souhaitons proposer d'autres temps de travail et d'échanges : la jeunesse sera le prochain thème afin de faire suite au diagnostic organisé sur le début de l'année 2021 (cf Focus Jeunesse)

Les habitants sont également sollicités par le biais de rencontres individuelles (stage jeunesse), de questionnaires (questionnaire à mettre en place sur l'été pour préparer notre intervention sur l'été prochain)

Un cahier de recueil des envies et des avis est également en place à l'accueil du centre social.

Nous organisons également régulièrement des tables d'échanges. Il s'agit d'un outil qui nous permet d'aller à la rencontre de manière informelle avec différents publics qui fréquentent nos activités... à l'aide de différents supports (enquête, présentations, exposition...) nous nous mettons à disposition des usagers de la structure afin d'écouter, solliciter leurs avis, retours, souhaits, remarques et ainsi faire évoluer nos propositions ou nos modalités d'organisation...

Des outils de communication autour du projet sont également en cours d'élaboration afin de permettre à tous connaître nos actions et de servir de base à ces tables d'échanges par exemple avec les habitants. Ces outils prennent la forme d'arbre que nous afficherons à l'accueil du centre social ou en extérieur lors d'évènements (fête de rentrée du centre social par exemple)

Une attention envers les nouveaux voisins

Par une communication ciblée et des invitations privilégiées à venir découvrir le nouvel équipement, nous souhaitons faire connaître le centre social et ses activités à nos nouveaux voisins. Nous espérons par ce biais contribuer à la vie de quartier de cette « rue » à la fois passante et cloisonnée.

Un renfort du rôle d'accompagnement et d'accueil des associations du territoire

Le nouveau centre social nous permet d'offrir des moyens intéressants pour l'accueil des associations du territoire grâce à un poste dédié et des locaux facilitant cet accueil.

B. DEUXIEME AXE : CONSTRUIRE L'IDENTITE DU NOUVEAU CENTRE SOCIAL



LES RISQUES IDENTITFIÉS

Une autonomie à prendre par rapport au centre social des Etats-Unis

Un rattachement à construire avec le centre social Mermoz

Un éloignement du territoire d'intervention prioritaire

Un nouvel espace à s'approprier et à faire vivre

LES OBJECTIFS

Objectif 1 : Impulser de nouvelles dynamiques sur le territoire

Objectif 2 : Développer une communication adaptée

1. OBJECTIF 1 : IMPULSER DE NOUVELLES DYNAMIQUES SUR LE TERRITOIRE :

- **EN DEVELOPPANT UN AXE NUMERIQUE FORT**

En janvier 2020, l'équipe des centres sociaux Santy et Mermoz présentent leur travail de réflexion sur le projet du nouvel équipement aux partenaires et aux habitants.

Les besoins autour du numérique sont importants et cet axe de développement est choisi par l'ensemble des participants.

En octobre 2020, avec l'appui d'Emmaus Connect, une réunion de travail s'organise avec les partenaires impliqués sur le numérique sur le 8ème arrondissement.

La réunion permet de dégager des pistes de travail et de partenariats à développer.

Les priorités définies par l'association suite à ces différents temps de concertation sont au nombre de quatre :

Accès aux droits et vie quotidienne

Projet CARSAT: seniors connectés

Ateliers à destination d'un public retraités

Accompagnement formatif sur tablettes ou ordinateurs

Projet CPAM

Ateliers à destination d'un public adultes et familles

Temps d'informations collectifs et de découverte

Accompagnement par petit groupe sur des thématiques

Accompagnement vers l'acquisition de matériel informatique

Numérique et Ateliers sociolinguistiques

Scolarité et parentalité

Projet Accompagnement à la scolarité

Intégration dans le dispositif d'accompagnement à la scolarité de modules sur l'utilisation de l'outil informatique

Temps spécifiques sur les thématiques autour du numérique à destination des parents

Parents et suivi de la scolarité

Temps de découverte et formatifs sur les outils de suivi et d'orientation (Pronote, demande de bourse, orientation scolaire)

Lien avec le dispositif "l'école ouverte aux parents": français, scolarité et numérique

Education à l'image et réseaux sociaux

Formation et sensibilisation de l'équipe de professionnels

Education à l'image

Formation Promeneurs du Net

Ateliers à destination des enfants et des jeunes

Sensibilisation

Création

Ateliers de sensibilisation pour le public adultes/parents

Dispositif Promeneurs du Net

Temps fort - Evènementiel

Une semaine dédiée au numérique

Partenariat à développer avec la MJC Monplaisir sur l'évènement "Ecran total"

Ateliers à destination de tous les publics

Sensibilisation, échanges et débats

Découverte et nouveautés

- **EN CONSOLIDANT UNE DEMARCHE FORTE AUTOUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

Depuis 2016, le centre social Langlet Santy s'est lancé dans une démarche tournée vers une approche éco-responsable auprès de son public mais également auprès des professionnels.

L'installation du centre social début 2021 dans des bâtiments neufs a poussé l'association à intégrer des principes de durabilité dans son fonctionnement en interne et auprès de ses usagers autour de grands thèmes définis :

- l'alimentation durable
- la gestion des déchets
- la qualité de vie et le bien-être
- la gestion des énergies et des matériaux
- la biodiversité
- la mobilité
- le partenariat

Ces principes se déclinent donc par une démarche en interne et une démarche tournée vers les usagers.

Une démarche en interne

L'association adopte en effet une démarche globale en se dotant d'une professionnelle référente du développement durable.

ALIMENTATION DURABLE

Mise à disposition d'un espace de repos adapté pour que les professionnels puissent apporter leur repas "Fait Maison"

Choix alimentaires lors des grands événements (ex : lors de l'assemblée générale, le buffet est fait par les habitants avec des produits de saison)

MOBILITE

Choix de favoriser l'éco-mobilité par la mise à disposition d'un parking vélo abrité

Mise en en place de l'indemnité kilométrique liée à l'utilisation d'un mode de transport doux (transport en commun, vélo)

Proposition d'une flotte de vélos à usage professionnel

GESTION DES DECHETS

Gestion durable des locaux de manière à réduire l'impact carbone

Formation aux pratiques du tri auprès des professionnels avec l'association Mouvement de Palier

Une démarche tournée vers les usagers

La thématique du développement durable est une préoccupation de société et le centre social a le souci d'accompagner les habitants dans ces transformations tout en répondant à leurs envies d'agir.

Cette démarche a été initiée autour d'ateliers "Fait Maison" transformés en "ateliers éco" (écoresponsables, écologiques, économiques) proposés de manière mensuelle à destination des adultes et des familles. Véritables moments de partage de savoirs-faire, l'idée est d'aujourd'hui de constituer un collectif d'habitants réfléchissant à la mise en place d'actions autour du développement durable au niveau du quartier Santy Mermoz.

Une des premières étapes a été notamment de réfléchir à l'installation d'une salle du centre social dans l'esprit "comme à la maison" en mobilisant les habitants dans cette organisation (recherche de meubles de récup, atelier de couture, don de vaisselle...).

Pour ces premières années de fonctionnement le centre social s'est fixé plusieurs priorités :

ALIMENTATION DURABLE

L'accès à une alimentation locale et de saison a, depuis plusieurs années, reçu un large succès notamment lors des ateliers de cuisine participative. Le sujet va être développé avec la programmation d'actions autour du gaspillage alimentaire. Par ailleurs, l'accès à l'alimentation passe également par le pouvoir d'achat des ménages.

Dans ce sens, un groupement d'achat collectif VRAC (Vers un Réseau d'Achat en Commun) va être mis en place rendant accessible à moindre coût des produits de qualité.

Le projet de défi FAAP (Familles A Alimentation Positive) pourrait aussi être une future étape d'accompagnement des ménages dans cette transition alimentaire.

Il reste à réfléchir au lien existant entre la terre et l'assiette. L'aménagement des espaces de jardin pourrait permettre d'ouvrir des cultures collectives et de valoriser l'agriculture urbaine.

Les liens existants avec le jardin Présanty permettront de poursuivre dans ce sens des actions sur la résidence Maurice Langlet.

Recherche de prestataires bio, locaux pour les repas de la crèche et de l'accueil de loisirs.

GESTION DES DECHETS

Un composteur collectif de quartier est commandé auprès de la Métropole pour une mise en fonctionnement dans les nouveaux locaux. Des interventions seront également mises en place autour du tri et de la gestion des déchets.

MOBILITE

Les habitants ont exprimé leurs envies autour de l'usage du vélo. Ainsi, des formations vont être proposées auprès des adultes afin qu'ils puissent apprendre à faire du vélo. Un partenariat est en train de se mettre en place avec l'association JANUS.

UN TEMPS FORT VALORISANT LES ACTIONS - 3 JOURS AU COURS DU MOIS D'AVRIL

- ***EN TRAVAILLANT UNE REPOSE ADAPTEE AUX PROBLEMATIQUES REPEREE DE LA PETITE ENFANCE***

La demande de relocalisation du centre social s'appuyait notamment sur le besoin de mettre en place un accueil des plus petits au sein du centre social. Le nouvel équipement a été pensé dès sa construction dans ce sens et un groupe de travail spécifique à la petite enfance réunissant les professionnels du centre social, la ville de Lyon, la Caf du Rhône et la métropole a permis de concrétiser ce développement. Trois axes sont ressortis :

L'ouverture de la crèche avec ses 30 berceaux avec un projet permettant à la fois l'accueil d'enfants à temps plein, les accueils de moins de 20h et un accueil d'urgence réfléchi avec les partenaires sociaux et les partenaires de l'insertion professionnelle.

Le projet de la crèche met également en avant des pédagogies alternatives et des principes éco-responsables.



L'augmentation de notre accueil de loisirs avec ***un accueil des 3-5 ans*** sur les mercredis et les vacances scolaires. L'agrément a été donné pour 24 places et la réflexion s'oriente d'ores et déjà sur une augmentation du nombre de place afin de répondre à une demande importante sur cette tranche d'âge.

FOCUS SUR L'OUVERTURE D'UN RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

Lors des besoins identifiés afin d'acter une demande de relocalisation et pendant la phase de préprogramme, la question de l'ouverture d'un RAM ne s'est pas posée.

Le diagnostic de territoire orienté sur la petite enfance montre néanmoins la nécessité de se pencher sur les problématiques rencontrées à la fois par les parents sur l'accès à ce mode de garde mais aussi par les assistantes maternelles, nombreuses sur le territoire, peu accompagnées et sous-employées.

	8 ^{ème} arrondissement	Lyon
% des 0-3 ans	21,16%	20,64%
% des familles allocataires avec enfants de 0-3 ans	35,97%	34,38%
% de 0-3 ans vivant dans une famille monoparentale	18,02%	13,12%
Part des 0-3 ans vivant dans une famille avec minima sociaux	18,97	12,04
Taux d'enfants 0-3 ans gardés par des AM	14,77	22,15

	8 ^{ème} arrondissement	Lyon
% des 0-3 ans vivant dans une famille monoparentale 1 emploi	5,78%	6,44%
% des 0-3 ans vivant dans une famille monoparentale sans emploi	9,51%	6,67%
% de 0-3 ans vivant dans une famille en couple 2 emplois	41,57%	54,57%
% de 0-3 ans vivant dans une famille en couple 1 emploi	28,63%	24,59%
% de 0-3 ans vivant dans une famille en couple sans emploi	11,76%	7,71%

	Crèche familiale	Particulier	Total
OUEST (Jean XXIII)	14	226	240
EST (Latarjet)	19	167	186
	33	393	426

	Lyon 1	Lyon 2	Lyon 3	Lyon 4	Lyon 5	Lyon 6	Lyon 7	Lyon 8	Lyon 9
Nombre d'enfants gardés en 2018	284	250	1297	611	442	419	981	771	606
Salaire mensuel	1849,1	1555,9	1584	1651	1334,7	1721	1597	1273,6	1414
Nombre d'heures payées	27312	28070	137196	61105	42668	48722	120446	75005	68905
Nombre de RAM	1	1	3	1	3 (+1)	2	2	2	3
Nombre d'AM (site métropole)	68	98	470	174	154	164	345	388	240

Les problématiques principales rencontrées par les Assistantes maternelles

Assistants maternelles sous employées à Lyon 8^{ème} (Inactivité, chômage, nombre d'enfants gardés en deçà de leur agrément)

Peu de recours aux assistantes maternelles
Assistants maternelles peu valorisées dans leur métier
Baisse du nombre d'assistants maternelles dans les quartiers sensibles

Les problématiques principales rencontrées par les familles

Besoin de temps partiel
Horaires de travail atypiques
1^{er} choix tourné vers un accueil collectif (facilité des démarches, méfiance sur le métier d'assistante maternelle, peur du lieu de résidence de l'assistante maternelle, coût...)

2. OBJECTIF 2 : DEVELOPPER LA COMMUNICATION DU NOUVEAU PROJET

- **EN DEVELOPPANT UNE COMMUNICATION ADAPTEE A TOUS LES PUBLICS**

Une communication connectée

Le site Internet et la page Facebook du centre social sont en cours de construction. L'objectif est de montrer plus clairement le lien entre le centre social Mermoz et le centre social Gisèle Halimi et les complémentarités souhaitées entre les deux centres sociaux.

Une charte graphique prenant en compte les différents lieux du centre social en lien avec le centre social Mermoz

Nous avons retravaillé la charte graphique en prenant en compte la charte existante du centre social Mermoz, la nouvelle appellation du centre social Gisèle Halimi et les espaces annexes : la crèche et l'espace 108.



Une communication liée à l'ouverture

Il est important de maintenir une communication sur l'ouverture du centre social à la fois :

- Sur le territoire de Santy afin de montrer que les projets du centre social s'adressent toujours à eux malgré l'éloignement
- Mais aussi en proximité afin de faire connaître les actions du centre social et aller vers un nouveau public

- **EN S'APPUYANT SUR LES HABITANTS**

La place du bénévolat

Les bénévoles engagés au sein du centre social appuient fortement les professionnels dans leurs missions. Leur action revêt un caractère extrêmement précieux pour mener à bien un certain nombre d'actions auprès du public.

Les propositions de bénévolat sont nombreuses et diversifiées afin d'ouvrir les possibilités à toutes les formes de bénévolat souhaitées par les personnes. Cela va d'un engagement hebdomadaire (ateliers socio linguistique, accompagnement scolaire) à un engagement très ponctuel (aide pour la réalisation d'un temps festif, aide au bricolage...).

Nous nous appuyons sur les bénévoles pour faire vivre nos actions mais aussi pour communiquer autour de celles-ci.

La valorisation des projets habitants

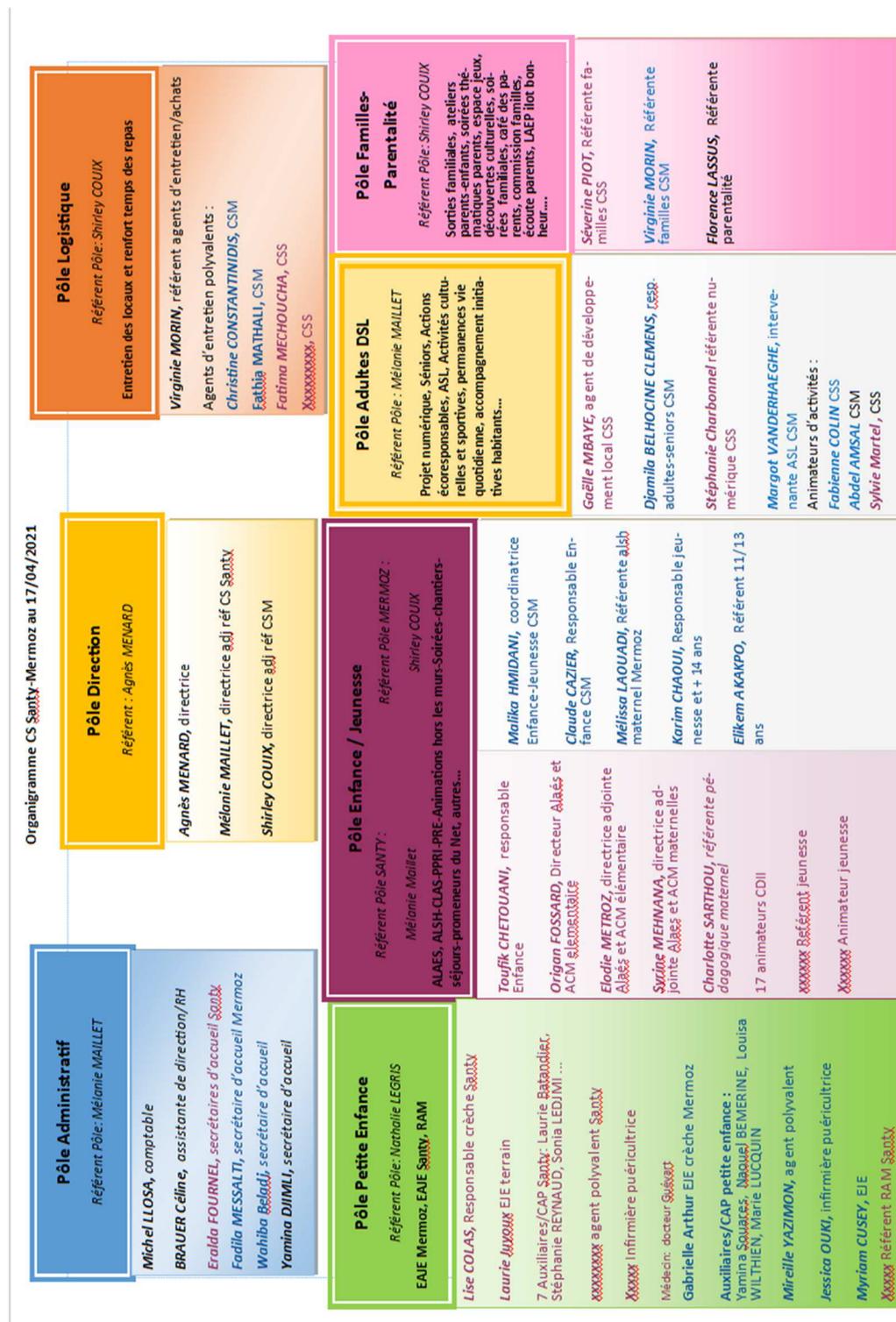
La communication du centre social doit mettre en avant la place des habitants dans les différents projets. Il est important de montrer que nos projets s'appuient sur des diagnostics partagés, des envies ou initiatives d'habitants, de bénévoles ou d'habitants relais pour les mettre en œuvre.

C. TROISIEME AXE : EN DIRECTION DES FAMILLES (voir le projet familles)



IV. LES MOYENS NECESSAIRES A LA MISE EN PLACE DU PROJET

A. Les moyens humains, L'ORGANIGRAMME



B. LE BUDGET

Le budget global de l'association pour l'année 2022 et l'année 2023

CHARGES	MONTANT EN EUROS 2022	MONTANT EN EUROS 2023	PRODUITS	MONTANT EN EUROS 2022	MONTANT EN EUROS 2023
60 - Achats	291 893,00	293 899,00	70 - vente de produits finis, prestations de services	885 754,00	893 180,00
Achats d'études et de prestations de services			Produits finis		
Achats non stockés de matière et fournitures	65 868,00	66 527,00	Vente de marchandises	199 836,00	203 832,00
Fournitures non stockables (eau, énergie)	39 380,00	39 774,00	Prestations de services	685 918,00	689 348,00
Fournitures d'entretien et de petit équipement	15 400,00	15 500,00	Produits des activités annexes		
Fournitures administratives	10 695,00	10 748,00	74 - Subventions d'exploitation	1 760 029,00	1 778 593,00
Autres fournitures	160 550,00	161 350,00	Europe		
61 - Services Extérieurs	89 925,00	90 505,00	Etat	58 250,00	60 000,00
Sous traitance générale	38 500,00	38 885,00	Région		
Locations mobilières et immobilières	10 005,00	10 100,00	Département du Rhône		
Entretien et réparation	20 900,00	21 000,00	Métropole de Lyon	29 500,00	35 000,00
Assurances	20 520,00	20 520,00	Ville de Lyon (à détailler par Direction et par Objet)	1 374 232,00	1 384 000,00
Documentation			Direction : DGF	1 320 732,00	1 321 000,00
Divers			Direction : PRE	28 100,00	30 000,00
62 - Autres Services Extérieurs	196 284,00	197 313,00	Direction : VVV	8 000,00	10 000,00
Rémunération intérimaire et honoraires	89 189,00	90 081,00	Direction : PEDT	7 400,00	8 000,00
Publicité, publication	8 400,00	8 500,00	Direction : cité éducative	10 000,00	15 000,00
Déplacements, missions et réceptions	6 963,00	7 000,00			
Frais postaux et télécommunications	15 400,00	15 400,00	Autres financements (à détailler selon origine)	298 047,00	299 593,00
Services bancaires	2 730,00	2 730,00	caf	284 172,00	285 593,00
Divers	73 602,00	73 602,00	carsat	13 875,00	14 000,00
63 - Impôts et taxes	70 793,00	78 580,00	75 - Autres produits de gestion courante	13 850,00	14 043,00
Impôt et taxes sur rémunération	70 793,00	78 580,00	Cotisations	3 850,00	4 043,00
Autres impôts et taxes			Mécénat		
64 - Charges de personnel	1 976 802,00	1 996 670,00	Autres		
Rémunération du personnel	1 525 643,00	1 540 899,00	78 - Reprises	10 000,00	10 000,00
Charges sociales	426 411,00	430 675,00	Sur amortissements	10 000,00	10 000,00
Mutuelle			Sur provisions		
Médecine du travail	8 316,00	8 500,00	79 - Transferts de charges (à détailler)	10 000,00	10 000,00
Autres charges de personnel	16 432,00	16 596,00		10 000,00	10 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	5 200,00				
68 - Dotations	78 125,00	78 125,00	TOTAL CHARGES EXPLOITATION	2 709 022,00	2 735 092,00
Dotation aux amortissements	68 000,00	68 000,00	66 - Charges financières	0,00	0,00
Dotation aux provisions	10 125,00	10 125,00	Charges d'intérêts		
TOTAL CHARGES PREVISIONNELLES	2 709 022,00	2 735 092,00	Autres charges financières		
86 - Emploi et contributions volontaires en nature	551 096,00	551 096,00	67 - Charges exceptionnelles		
Bénévolat			69 - Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	0,00
Prestations en nature : Mise à disposition gratuite (locaux, matériels, prestations)	551 096,00	551 096,00	Impôt sur les sociétés		
			TOTAL CHARGES PREVISIONNELLES	2 709 022,00	2 735 092,00
TOTAL CHARGES y compris aides en natures	3 260 118,00	3 286 188,00	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	2 679 633,00	2 705 816,00
			76 - Produits financiers	0,00	0,00
			77 - Produits exceptionnels	0,00	0,00
			TOTAL PRODUITS PREVISIONNELS	2 679 633,00	2 705 816,00
			87 - Contributions volontaires en nature	551 096,00	551 096,00
			Bénévolat		
			Prestations en nature	551 096,00	551 096,00
			Dons en nature		
			TOTAL PRODUITS y compris aides en nature	3 230 729,00	3 256 912,00

C. LES LOCAUX

1. Le centre social Gisèle Halimi

Le nouveau bâtiment offre plus de 1800 m² de surface pour la mise en place d'activité. Les espaces et salles d'activité ont été pensés dès la phase de programmation pour permettre d'accueillir au mieux les projets et les envies des habitants et des professionnels.

Un *espace d'accueil* qui a plusieurs fonctions :

- Informations
- Orientation
- Inscriptions
- Convivialité
- Exposition

Une *grande salle polyvalente* pouvant être entièrement autonome qui accueille l'alsh élémentaire, les actions d'accompagnement à la scolarité, les activités adultes, les temps de réunion et formation internes et partenariaux. La salle permet également un prêt aux associations du territoire.

L'*EAJE* qui dispose de 2 salles d'activité, une salle de repas, des espaces dortoirs, un espace de change commun, une cour sécurisée et ses espaces de stockage intérieurs et extérieurs.

Les *salles maternelles* qui accueillent l'ALSH, les activités parents-Enfants orientées petite enfance et le Relais d'Assistants Maternelle.

L'*espace restauration* qui accueille les enfants de l'accueil de loisirs lors des repas, les activités créatives grâce à ses grands chevalets installés à hauteur d'enfant et l'espace jeux.

Une autre *grande salle polyvalente* qui accueille les temps consacrés aux seniors, les activités adultes créatives ou sportives, les activités autour des langues, les actions d'accompagnement à la scolarité.

Un *espace jeunesse* pensé comme un lieu convivial et permettant également les actions éducatives (accompagnement à la scolarité, recherche, informations diverses)

Une *cuisine pédagogique* qui permet d'accueillir à la fois les activités cuisine enfance et jeunesse mais également les ateliers adultes ou familles. Elle dispose d'un grand îlot central et s'ouvre sur une salle d'activité pour organiser les repas.

La salle que l'on nomme « *Comme à la maison* » qui est entièrement aménagée avec du mobilier récupéré et/ou chiné. Le mobilier en bois permet créer une ambiance chaleureuse parfait pour accueillir les temps d'échanges à destination des adultes et des parents autour d'un café ou d'un repas, des ateliers créatifs ou de bricolage.

L'*espace numérique* est équipé de 12 postes de travail, d'un vidéoprojecteur interactif et de tablettes.

Les *espaces extérieurs* comprennent une cour pour les enfants de l'accueil de loisirs et du RAM, deux parcelles de jardin pédagogique, la cour de la crèche et un espace proche de la rue où a été installé le composteur collectif.

2. L'espace 108

Situé au 108 avenue Paul Santy, cette annexe mise à disposition du centre social par le bailleur Alliade a été conservée par l'association pour maintenir un espace de proximité sur le quartier Maurice Langlet. Cet espace qui comprend aujourd'hui 2 salles d'activité et une cuisine pédagogique ouverte est pensé comme un lieu d'accueil des associations et d'activités conviviales.

Le local est situé dans un immeuble qui dans le cadre du renouvellement urbain doit être démolit. Un travail est engagé avec la Ville de Lyon et les bailleurs (notamment Grand Lyon Habitat) pour imaginer une nouvelle annexe.

V. L'EVALUATION

A. BILAN ET EVALUATION GLOBALE

L'association souhaite s'inscrire dans la démarche allégée de renouvellement de ses projets sociaux. L'évaluation est donc pensée dès la fin 2021 par une phase de bilan global de l'ensemble des projets permettant une photographie à mi-parcours.

Ce bilan s'appuiera sur le travail démarré dans le cadre du projet de coopération avec les autres centres sociaux du 8^{ème} au cours duquel chaque centre social travail sur l'évaluation et la valorisation de son utilité sociale.

L'équipe de professionnels a travaillé autour de cinq champs :

- La reconnaissance des personnes
- La contribution au faire ensemble/vivre ensemble
- La contribution à la démocratie locale
- La contribution à la transition écologique
- La contribution à l'économie du territoire

Ce travail servira ensuite de base à un dialogue ouvert avec nos partenaires locaux.

Puis, nous ressortirons de ce travail des questions évaluatives spécifiques pour aller plus loin dans l'évaluation et se donner les outils pour aller à la rencontre des habitants et/ou usagers du centre social.

B. UNE EVALUATION PLUS APPROFONDIE DE THEMATIQUES PARTAGEES

Il sera nécessaire d'évaluer de façon plus approfondie certains projets mis en place par la nouvelle association. Les thématiques devront être partagées entre professionnels et administrateurs mais aussi avec les partenaires de notre territoire.

Le numérique, par exemple, projet d'ampleur et global pour l'association sera une des thématiques à mettre en avant dans cette évaluation.

Un temps spécifique sera proposé afin de définir ces thématiques et les questions évaluatives qui en découlent.

VI. CONCLUSION

Ce projet social s'inscrit comme une continuité du projet de préfiguration. Les différents objectifs posés par le projet de préfiguration ont pu être approfondis lors de cette dernière année à la fois par le travail avec les administrateurs et les professionnels mais aussi par des temps d'échanges avec les partenaires et les habitants.

Ces prochaines années seront donc consacrées à faire vivre les nouvelles dynamiques portées par l'ouverture de ce nouveau centre social et à consolider le lien créé avec le centre social Mermoz sur ce territoire élargi.